

GRANGES-AUMONTZEY

Février 2026

Vologne infos



Accueil du public

Mairie Granges



Coordonnées

1 rue de Lattre de Tassigny
Granges-sur-Vologne
88640 Granges-Aumontzey

mairie@granges-aumontzey.fr
Téléphone : 03 29 51 41 09



Horaires

Lundi : 8h-12h | Fermé l'après-midi
Mardi : 8h-12h | 13h30-17h30
Mercredi : 8h-12h | 13h30-17h30
Jeudi : 8h-12h | 13h30-17h30

Vendredi : 8h-12h | Fermé l'après-midi
Samedi : permanence de 10h à 12h

Mairie Aumontzey



Coordonnées

10 rue du Huit Mai



Horaires

Lundi de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h00 à 12h00

Agence Postale Communale (APC)



Coordonnées

1 rue de Lattre de Tassigny



Horaires

Du lundi au samedi de 10h à 12h
Mercredi après-midi de 14h à 16h

- **Ecole maternelle Le Petit Prince** : 03 29 51 43 94
- **Ecole élémentaire Jules Ferry** : 03 29 51 41 98
- **Accueil Périscolaire et Cantine** : 03 29 57 64 66

France Services Gérardmer Hautes Vosges



Coordonnées

12 place du Tilleul
88400 Gérardmer
france.services@ccghv.fr
03 10 45 27 80



Horaires

Lundi : 8h30-12h00 | 14h00-17h00
Mardi au vendredi : 8h30 à 12h00
Sur rendez-vous les mardis et jeudis
de 14h00 à 17h00

Permanences dans le chalet de l'office de tourisme (derrière l'église)



Horaires

Tous les vendredis après-midi
de 14h30 à 16h45

Déchèterie de La Heunotte

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer
Tél. 06 73 88 73 21

HORAIRES	ÉTÉ Avril à octobre	HIVER Novembre à mars
LUNDI AU SAMEDI	08:30 - 12:00 13:30 - 17:30	08:30 - 12:00 13:30 - 16:30
Déchèterie fermée le dimanche et les jours fériés		



Photographie de Louane VALENTIN réalisée
dans le cadre de l'Accueil ados de l'été 2025
de Granges-Aumontzey, mené par Cayu.

Sommaire

Actualités	04
Travaux	10
Environnement	14
Urbanisme	15
Cérémonies, fêtes et citoyenneté	16
Scolaire, périscolaire et hébergement	19
Culture et solidarités	26
Économie, commerce et artisanat	30
Associations	32
Portraits d'ici	41
État civil	42
Histoire	43

Directeur de publication :

M. Frédéric Thomas - Maire de Granges-Aumontzey

Crédit photos :

Louane Valentin - Mairie de Granges-Aumontzey
Adobe Stock

Tirage :

1600 exemplaires

Conception et impression : dans les Vosges

L'ATELIER DE LA COMMUNICATION

Février 2026 - 160000

Ce produit est certifié PEFC/10-31-3527

Granges-Aumontzey

Édito



*Chères Azmontaines et Graingeaudes,
chers Azmontains et Graingeauds,*

En ce début d'année 2026, c'est avec plaisir que nous vous présentons ce nouveau numéro du Vologne Infos, reflet de la vie et des projets qui animent Granges-Aumontzey au quotidien. À travers ces pages, vous découvrirez les avancées des actions menées en matière d'éducation, de culture, d'environnement et de solidarité, ainsi qu'un focus sur les derniers travaux réalisés sur notre Commune.

La fin de l'année 2025 a été marquée par l'aboutissement de plusieurs projets, notamment l'adressage qui, je le rappelle, relevait d'une obligation légale. Autre mise en conformité, les travaux d'accessibilité de la mairie de Granges aux personnes à mobilité réduite sont actuellement en phase finale. Nous en avons profité pour réaliser des travaux de rénovation énergétique, étant donné l'obsolescence des matériaux du bâtiment. Les équipes administratives vont retrouver leurs bureaux à compter du lundi 9 février 2026, et vous pourrez de nouveau vous rendre en mairie de Granges et d'Aumontzey pour vos différentes demandes.

Au-delà de ces chantiers, c'est aussi la vitalité de notre commune qui s'exprime à travers les nombreuses fêtes, cérémonies et spectacles organisés tout au long de l'année à Granges-Aumontzey. Ce bulletin montre de nouveau l'implication des associations et de nombreux bénévoles qui, ensemble, rendent notre ville dynamique et attractive ; autant d'initiatives précieuses pour faire vivre notre Commune.

Alors que nous entamons cette nouvelle année, je tiens donc à vous adresser, à vous et à vos proches, mes vœux les plus sincères de santé d'abord, de bonheur et de réussite ensuite. Que 2026 soit pour chacune et chacun d'entre vous une année d'épanouissement, de projets aboutis et de moments partagés.

Bien à vous,

Frédéric THOMAS
*Maire de Granges-Aumontzey
Et Vice-Président de la Communauté de Communes
Gérardmer Hautes-Vosges*



Cérémonies des Vœux 2026

• La traditionnelle cérémonie des vœux

organisée le vendredi 9 janvier 2026 à la salle des fêtes de Granges-Aumontzey, a été l'occasion pour Frédéric Thomas, maire de la commune, et Magalie Méline, directrice générale des services, de dresser un bilan de l'année écoulée. 2025 a été marquée par des réalisations concrètes à plusieurs niveaux : 22 000 repas servis à la cantine (avec un dispositif à 1 € maintenu), 609 nuitées enregistrées à l'hébergement Simone Veil, ainsi que 537 bons d'achat distribués aux personnes âgées de plus de 70 ans. Cette cérémonie a été également l'occasion de remercier tous les bénévoles investis dans la vie de la cité, ceux du CCAS notamment ainsi que l'équipe d'extras-municipaux, une fois de plus impliquée dans l'organisation minutieuse de cette cérémonie.

Magalie Meline a également rappelé la finalisation, dans les temps, des travaux d'accessibilité et de rénovation énergétique de la mairie, financés en partie par l'État et qui a mobilisé plus de 575 359,63 €.

Et selon Frédéric Thomas, 2026 s'annonce tout aussi prometteuse, avec l'annonce de projets en cours d'études ou prêts à être lancés, tels que la réhabilitation de la rue du Pré Dixi, la création d'une aire touristique plurifonctionnelle, ou encore l'étude pour la construction d'un terrain de tennis couvert.

Monsieur le Maire a également insisté sur la collaboration avec la Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges en 2025, notamment pour l'enfouissement des conteneurs à ordures ménagères, ce qui a permis de réduire la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) pour la deuxième année consécutive.

La cérémonie a enfin été l'occasion de mettre à l'honneur les agents municipaux, avec un hommage particulier à Myriam Gaudel, Éric Balland et Didier Villaumé, qui prendront leur retraite en 2026, ainsi qu'à Emmanuelle Pentecôte, qui a reçu une médaille pour ses 20 années de service public.

Le mercredi suivant, la Maison Louise Seitz (autrefois appelée l'Accueil de la Vologne), a accueilli près d'une centaine de personnes, pour une cérémonie des vœux du Maire à destination des aînés qui s'est déroulée

Vœux du Maire



dans une ambiance conviviale, comme à son habitude. En exclusivité à l'occasion de cette cérémonie, le duo d'artistes Jack Simard au chant-piano et Stann Duguet au violoncelle, ont présenté leur tout nouveau spectacle, en avant-première. Cette cérémonie a été l'occasion de mettre en lumière le récent déménagement de l'Ehpad dans ses nouveaux locaux et les projets qui découleront de la réhabilitation de ses anciens bâtiments. Autant de perspectives annonciatrices d'effets bénéfiques pour la dynamique de notre Commune.

Prenez-note ! Le prochain goûter du CCAS aura lieu le Jeudi 19 février 2026.



SUR INTERNET

Retrouvez nos articles détaillés et de nombreuses photos sur notre site internet : granges-aumontzey.fr



Vœux du Maire à l'Ehpad



Adressage

La commune a officiellement adopté son nouvel adressage depuis le 17 novembre 2025. Cette mise à jour répond à une obligation légale, conformément à l'article 169 de la loi 3DS (loi n° 2022-217 du 21 février 2022). Grâce à cette démarche, notre Commune est désormais en conformité avec la réglementation en vigueur.

À noter que de nombreuses communes voisines, comme Plainfaing, Corcieux, les Arrentès-de-Corcieux, La Chapelle-devant-Bruyères ou encore Le Tholy, ont déjà entamé ou finalisé cette transition.

Porté par Régine Guyot, adjointe au maire, et deux agentes territoriales (Delphine Duhaut et Myriam Gaudel), ce projet a été mené avec rigueur. Le 27 septembre 2022, la commune a signé le contrat ADN Premium (Aide à la Dénomination et à la Numérotation des voies) avec les services de La Poste. Après la remise du rapport méthodologique par La Poste le 30 novembre 2022, plusieurs réunions de travail ont été nécessaires à l'élaboration de la nouvelle Base d'Adresse Locale (BAL).

La prestation s'est conclue par la signature du rapport final le 13 octobre 2025 et la mise en service de la nouvelle BAL le 17 novembre 2025.



Régine Guyot
et les services de la Poste

• Besoin d'aide pour vos démarches ?

Ce changement entraîne des démarches administratives pour vous. Nos équipes ont déjà réalisé une centaine de rendez-vous, et se tiennent à votre disposition pour vous accompagner, que ce soit par téléphone ou lors d'entretiens individuels.

Pas encore à jour ? Pas d'inquiétude : vous disposez d'un délai pour régulariser votre situation. N'hésitez pas à contacter les services de la mairie pour toute question ou assistance.

• Bon à savoir

Si La Poste, le cadastre et les listes électorales ont été mis à jour par nos soins, ce n'est pas le cas de tous les opérateurs Gps, qui doivent synchroniser leurs bases. **Nous vous conseillons donc, surtout en cas d'appels auprès des secours, de fournir votre ancienne et nouvelle adresse.**

Un nouveau Plan de la Ville est en cours d'élaboration et sera mis à votre disposition gratuitement prochainement.

PLAQUES DE RUES

La totalité des plaques de rues sont arrivées. Elles sont disponibles en Mairie de Granges, sur nos horaires d'ouverture au public (voir en page 2).



Agendas de poche 2026

Cette année encore, les agendas de poche 2026 sont à votre disposition en mairie. Vous pouvez les retirer en libre-service à l'accueil de la mairie, ou en faire la demande auprès de nos agents.

Pour cette édition, la couverture met à l'honneur une photographie réalisée par un jeune participant à l'atelier découverte photo de l'Accueil Ados de l'été 2025.

Pensez à venir chercher le vôtre pour organiser votre année !



Élections municipales 2026

Les dimanches 15 et 22 mars 2026, vous serez appelés à élire vos conseillers municipaux et communautaires, pour un mandat de six ans, en votant pour une **liste complète de candidats**.

**ÉLECTIONS
MUNICIPALES
— 2026 —**

Attention, il n'est plus possible de raturer ou de modifier un bulletin de vote. Seuls les bulletins non altérés sont comptabilisés. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue au premier tour, un second tour sera organisé le dimanche suivant.

Dates à retenir :

- 1^{er} tour : dimanche 15 mars 2026
- 2nd tour (si nécessaire) : dimanche 22 mars 2026

Bureaux de vote :

- 1. Mairie de Granges : 1 rue de Lattre de Tassigny
- 2. Salle des fêtes : 19 bis rue de Latre de Tassigny
- 3. Mairie d'Aumontzey : 10 rue du 8 Mai

Pour donner procuration :

- **Qui peut le faire** : Tout électeur inscrit sur les listes électorales peut donner procuration à une personne de confiance (le mandataire), à condition que cette dernière soit elle-même inscrite sur les listes électorales. Le mandataire peut être inscrit dans une commune différente, mais il devra se présenter dans le bureau de vote du mandant (celui qui donne procuration) le jour du scrutin.

Comment le faire :

- **En ligne** : Depuis 2026, il est possible de faire une demande de procuration entièrement en ligne via le site maprocuration.gouv.fr, à condition de disposer d'une identité numérique certifiée (France Identité). Après la demande en ligne, une validation physique de l'identité est nécessaire dans un commissariat, une gendarmerie ou un consulat.
- **Sur place** : Vous pouvez également vous rendre directement dans un commissariat, une gendarmerie, un consulat ou un tribunal judiciaire pour établir votre procuration, avec un titre d'identité et les informations de votre mandataire.
- **Quand le faire** : Il est possible de donner procuration à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin (c'est-à-dire jusqu'à 14 mars 2026 pour le 1er tour et jusqu'au 21 mars 2026 pour le 2e tour si applicable). Mais la procuration doit être établie suffisamment tôt pour que l'administration municipale la prenne en compte avant le jour du vote.
- **Particularités** :
 - Un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France (et jusqu'à deux procurations si l'une est établie à l'étranger).
 - Vous pouvez résilier votre procuration à tout moment, soit en ligne (si vous avez utilisé le service dématérialisé), soit en vous rendant dans les mêmes lieux que pour l'établissement.
 - La procuration peut être établie pour une seule élection ou pour une durée déterminée.

Cap vers l'emploi



Le **mardi 2 décembre 2025**, Granges-Aumontzey a accueilli un bel événement alliant inclusion et emploi : **un job dating allié à des ateliers d'initiation au handfauteuil**. L'événement a été organisé dans notre gymnase municipal, avec le soutien de l'Association Sportive Gérardmer (ASG) Handfauteuils, de France Travail Gérardmer, du comité des Vosges de handball et de la DRAJES (délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport). Frédéric

Thomas, maire de Granges-Aumontzey, a remercié les six entreprises présentes, les partenaires en charge de l'événement et aussi les candidats présents. L'objectif affiché : offrir une approche « innovante pour briser les préjugés et favoriser les rencontres professionnelles à la même hauteur ».

Dans le domaine, les enjeux sont nombreux : sensibiliser au handicap à travers la pratique sportive, faciliter l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap (visible ou invisible), et créer du lien entre recruteurs et candidats, le tout dans un cadre qui se veut convivial et inclusif. L'initiative, qui a aussi mis en lumière l'accessibilité de notre gymnase, a permis d'envisager de futurs projets en faveur des jeunes de la Commune. Un succès largement salué par tous et qui, nous l'espérons, sera renouvelé.



SUR INTERNET

Retrouvez nos articles détaillés et de nombreuses photos sur notre site internet : granges-aumontzey.fr



Visite de Monsieur le Sous-Préfet

Antoine Planquette, Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges, est venu dans notre Commune, pour une visite officielle, le **mercredi 24 septembre 2025**. Il a souhaité rencontrer les élus locaux et s'est positionné en tant que facilitateur, en faveur des projets sur notre territoire.



Lors du point presse, les échanges ont porté sur des enjeux locaux comme la carte scolaire, la tarification de la cantine ou encore, le développement économique, notamment de la Zone d'Activité Économique de Florivoie.

La visite s'est conclue par la découverte de l'entreprise Le Nappage, récemment acquise par le groupe Stepak-Bourdin, qui annonce 46 millions d'euros d'investissements dans son groupe, et cherche également à recruter sur le site de Granges-Aumontzey (*retrouvez une présentation de l'entreprise dans nos pages Commerces*).

Temps d'échange
avec les élus

Visite de l'entreprise
Le Nappage



Agence Nationale des Fréquences



Suite à des réclamations reçues de la part de certains habitants, concernant des difficultés de réception de la TNT, monsieur le Maire, Frédéric Thomas, a pris attache auprès de l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences), pour porter réclamation.

En conséquence, l'agence est intervenue en date du 8 octobre 2025 sur l'émetteur dénommé Granges-sur-Vologne/Haut des Baumes. Voici la réponse de monsieur le Directeur Général, Gilles Bréant :

« Je vous informe que les différents contrôles réalisés, ont permis de constater que la perte de réception de l'ensemble des chaînes était constatée uniquement lors d'épisodes pluvieux. [...] Afin d'améliorer durablement la situation, un projet de rehaussement du pylône TDF a été retenu. L'intervention réalisée le 8 octobre dernier [2025], a consisté à rehausser l'installation existante de 20 mètres, permettant ainsi de s'affranchir d'un obstacle naturel (zone forestière) et d'améliorer significativement la qualité et la stabilité de la réception au niveau de l'antenne (satellite) recevant les programmes à diffuser. »

SECURITE ROUTIERE !

Quand les jours raccourcissent, la sécurité des piétons circulant la nuit en bord de route devient une priorité.

Voici un rappel des règles essentielles à respecter, pour assurer votre sécurité et celle des autres usagers de la route :

- **Marchez à gauche, face à la circulation.** Hors agglomération, il est obligatoire de se tenir sur le bord gauche de la chaussée dans le sens de sa marche. Cette position permet de voir les véhicules arriver en face et d'anticiper tout danger.
- **Soyez visible.** La nuit, retenez que la visibilité est réduite pour les conducteurs. Pour être repéré plus facilement, portez des vêtements clairs ou, mieux encore, des accessoires réfléchissants (gilet, brassard, sac à dos).
- **Utilisez les trottoirs ou accotements.** Si un trottoir ou un accotement est présent, empruntez-le systématiquement. En leur absence, restez le plus près possible du bord gauche de la chaussée, et en file indienne si vous êtes plusieurs.
- **Signalez les groupes.** Pour les déplacements en groupe, la réglementation impose de signaler la colonne la nuit ou par mauvaise visibilité : un feu blanc ou jaune à l'avant et un feu rouge à l'arrière.
- **Svp, restez vigilants.** Évitez les distractions (téléphone, écouteurs) et tenez les enfants par la main en les plaçant du côté, à l'abri de la circulation.

Prenez soin de vous... Et des autres !

Borne de recharge électrique

La Commune de Granges-Aumontzey franchit une nouvelle étape vers la transition écologique, avec l'installation de sa toute première borne de recharge pour véhicules électriques.

Ce projet est le fruit d'une collaboration avec le **Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges (SDEV)**. Ce syndicat, service public, propose cette installation aux collectivités souhaitant encourager la mobilité verte. La municipalité de Granges-Aumontzey s'est donc positionnée pour établir une convention de partenariat avec le SDEV, **ce qui représente, qui plus est, un coût nul pour la Commune.**

La nouvelle borne de recharge pour véhicules électriques – officiellement appelée **IRVE** (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques) est **située sur le parking de la mairie**, à proximité du chalet de l'office de tourisme (et proche de l'école élémentaire).

Frédéric Thomas, maire de Granges-Aumontzey, se réjouit : « Cette borne est un symbole fort de notre engagement pour une Commune plus durable. Nous espérons qu'elle encouragera les habitants et les visiteurs à adopter des modes de transport plus respectueux de l'environnement. »

Sur le plan technique, il s'agit d'une **borne de recharge « double »**, permettant de charger simultanément deux véhicules. **Accessible en libre-service et ouverte 24h/24**, elle est à la disposition des habitants comme des visiteurs.

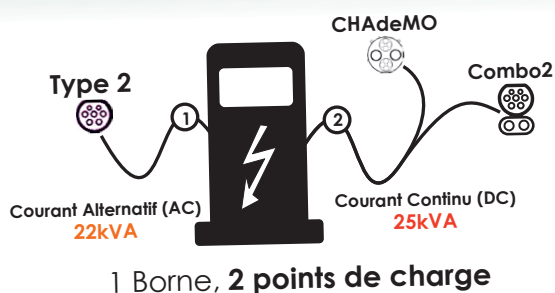
Le premier point de charge est en **courant continu (puissance de 25kw/h)**. Un câble au standard européen est fourni depuis la borne. Le second point de charge est en **courant alternatif (puissance de 22kw/h)**. Il vous faudra vous brancher avec votre propre câble (prise selon standard européen). Théoriquement, **tous les véhicules peuvent être compatibles**. En général, selon la taille de votre véhicule, ces puissances permettent de **passer de 20 à 80% en 1 à 3 heures**. Il n'y a pas de limite de temps de charge.

Les places de parking réservées, seront prochainement matérialisées par un marquage au sol.

Voici le dépliant explicatif, disponible en mairie ou en ligne sur notre site internet si vous le souhaitez :



Types de courant et puissances



	AC					DC			
Puissance de la prise	3,7 kVA	7 kVA	11 kVA	22 kVA	43 kVA	24 kVA	50 kVA	>50 kVA	
Puissance de charge max									
Tesla Model 3	3,7 kVA	7 kVA	11 kVA	11 kVA	11 kVA	24 kVA	50 kVA	135 kVA	
Renault ZOE	3,7 kVA	7 kVA	11 kVA	22 kVA	22 kVA	24 kVA	50 kVA	50 kVA	
Peugeot e-208*	3,7 kVA	7 kVA	7 kVA	7 kVA	7 kVA	24 kVA	50 kVA	100 kVA	
Fiat 500 e	3,7 kVA	7 kVA	11 kVA	11 kVA	11 kVA	24 kVA	50 kVA	85 kVA	
Renault Twingo	3,7 kVA	7 kVA	11 kVA	22 kVA	22 kVA	X	X	X	
KIA e-Niro*	3,7 kVA	7 kVA	7 kVA	7 kVA	7 kVA	24 kVA	50 kVA	77 kVA	

* recharge 11kVA possible en option

Utilisation et paiement

Pour les abonnés :



Badger sa carte d'abonnement

<https://modulo-energies.fr/>

modulo
Mobilité durable locale

Pour les non-abonnés :



Scanner le QR code de la borne pour accéder au site et payer avec sa carte bancaire

<https://modulo.charge.virtaglobal.com/>

Tarifs :

	Recharge AC	Recharge DC
Abonnés	0,40 € / kWh*	0,40 € / kWh**
Non-abonnés	0,52 € / kWh*	0,52 € / kWh**

* + 0,07€/min après 4h de charge

** + 0,07€/min après 2h de charge

Plus d'informations sur : <https://modulo-energies.fr/usagers.html>

Statue *Envole-toi vers l'avenir*

Dominique Cablé (Ébenisterie Cablé à Granges-Aumontzey) a proposé d'entretenir gracieusement la statue nouvellement installée rue du général de Gaulle « Envole-toi vers l'avenir », et d'y ajouter une plaque descriptive. Le banc situé à proximité a également été rénové à son initiative. Le matériel a quant à lui été fourni par les services techniques. Sa volonté ? Valoriser l'engagement citoyen, en faveur de l'intérêt collectif. La municipalité remercie son implication citoyenne au bénéfice de toutes et tous.



À partir du lundi 9 février 2026

Réouverture de la Mairie de Granges

 Les travaux de rénovation énergétique et d'accès PMR de la mairie touchent à leur fin. 

À partir du lundi 9 février 2026, nos agent-e-s vous accueillent de nouveau dans les bureaux de Granges et d'Aumontzey

Horaires Granges : Lundi : 8h-12h Du mardi au jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30 Vendredi : 8h-12h Samedi : 10h-12h	Horaires Aumontzey : Lundi : 13h30-17h30 Vendredi : 8h-12h
--	---

La permanence France Service reste au chalet de l'Office de Tourisme (derrière l'église) ouverte tous les vendredis de 14h30 à 16h45	L'Agence Postale Communale reste ouverte : du lundi au samedi de 10h à 12h + réouverture les mercredis après-midi de 14h à 16h
--	---

 **Renseignements : 03 29 51 41 09 ou**
mairie@granges-aumontzey.fr

Cité de Granges-Aumontzey 2021 | 100% éco-citoyen sur sa carte postale

Cloé



Cette année, l'école de Granges-Aumontzey accueille une nouvelle ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles). **Cloé Jacquelin** assure le remplacement temporaire de Christelle Maheu et travaille aux côtés de Nicole Streicher Erraes, professeure des écoles en classe de petite section.

Elle nous confie avoir trouvé sa voie lors de son stage de troisième, qu'elle a réalisé à l'école maternelle de Les Poulières (88). Au lycée, elle s'oriente vers un baccalauréat spécialisé en philosophie et sciences humaines, dans le but de s'ouvrir au monde et plus particulièrement à celui des enfants. Après l'obtention de son bac, elle hésite entre intervenir auprès d'enfants en situation de handicap ou en tant qu'Atsem. C'est pourquoi

elle enchaîne par un service civique, au sein de l'école maternelle de Les Poulières. Elle profite de cette année pour préparer en parallèle un CAP petite enfance en candidat libre, qu'elle obtient en juillet 2025.

La jeune femme s'est fait connaître de la Commune en tant qu'animatrice à l'ALSH d'été du pôle socio-culturel, où elle a notamment proposé des activités pour les groupes d'adolescents. Agée de vingt ans, Cloé a intégré notre collectivité en tant qu'ATSEM à temps partiel depuis le 1er septembre 2025. Ce qu'elle apprécie tout particulièrement dans son métier, c'est le contact avec les enfants : les écouter, les laisser exprimer leurs petits tracas ou leurs aventures du week-end. « Les 3-6 ans représentent le public avec lequel je suis le plus à l'aise. Et j'aime beaucoup les responsabilités qui me sont confiées cette année à l'école. », déclare-t-elle.

Cloé se projette dans ce métier qu'elle affectionne et souhaite à l'avenir se préparer au concours national de la fonction publique d'Atsem. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses projets et une bonne intégration dans ses fonctions.

Les travaux

• Rénovation de la mairie

Les travaux de rénovation énergétique et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduites (PMR) débutés en mars 2025, touchent à leur fin. Lorsque vous recevrez ce bulletin, nous serons en passe de réintégrer nos locaux de Granges.

Voici un florilège de l'avancée des travaux :

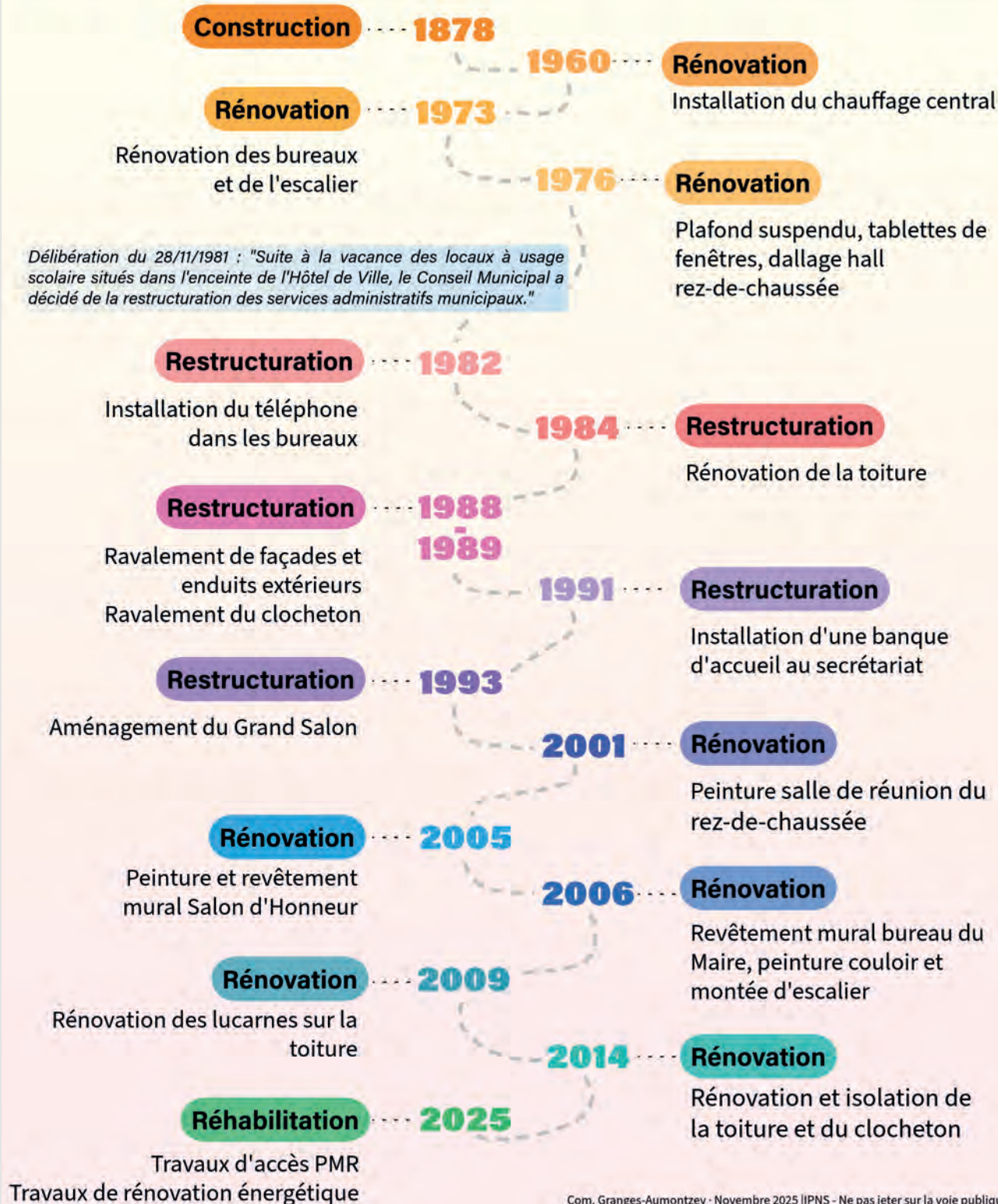


HÔTEL DE VILLE

Mairie de Granges-Aumontzey



Les questionnements sur les travaux de l'Hôtel de Ville, nous ont inspiré cette infographie. Voici une présentation (non-exhaustive) des derniers travaux connus, retrouvés au sein des archives de la Commune.



• Rue Alice Virot

Le 14 octobre 2025, une délégation s'est réunie dans la **nouvelle rue Alice Virot pour réceptionner les travaux de fin de chantier**. Composée de René Stach, élu adjoint aux travaux, Frédéric Clément, agent adjoint au responsable du service technique, ainsi que d'un représentant du service eau-assainissement de la Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges, l'équipe a pu formuler ses dernières observations concernant la réalisation et la réception des travaux de cette nouvelle voie.

Ce chantier, mené par l'entreprise Lingenheld pour les travaux publics, a été coordonné par le bureau d'études Structure Concept, basé à Mulhouse et spécialisé en structures et VRD.

La rue Alice Virot devient désormais l'accès privilégié au nouvel Ehpad La Maison Louise Seitz, ainsi qu'au cabinet médical des Docteurs Boivin et Schumacher.



• Abattage de chênes

Les 11 et 12 décembre 2025, des arbres ont été abattus près de l'étang du Rayau, à proximité du camping Gina Park, pour des raisons de sécurité. Cette intervention fait suite à la chute de branches lors d'un épisode venteux, qui avait endommagé un mobil-home situé sur le camping.

Un bornage a été réalisé afin de distinguer les arbres situés sur le terrain communal de ceux appartenant au Gina Park. **L'entreprise Techni-Cimes, basée à Xonrupt-Longemer, a mené ces travaux pour un montant de 11 640 € TTC.** L'intervention a nécessité l'utilisation d'un broyeur, d'une nacelle et d'une pelleteuse équipée d'un grappin. Une équipe de six bûcherons élagueurs a procédé à l'abattage de huit chênes, dont l'état sanitaire ne permettait pas la conservation.

Les copeaux issus du broyage des branches seront réutilisés par les services techniques de la Commune pour pailler les massifs d'arbustes.

Les ateliers municipaux œuvrent chaque jour à l'entretien, l'embellissement et la rénovation de la Commune. Voici les derniers travaux importants réalisés « en interne »

• Élargissement de voirie

Au niveau de la rue **Roger Salengro**, une habitation située en bout de voie communale présentait un problème d'accessibilité pour les véhicules de secours. En effet, la voie, large de seulement 2 mètres, ne permettait pas le passage d'un camion équipé d'une échelle.

Pour remédier à cette situation, les services techniques de la Commune ont mené des travaux visant à **élargir la voie à 4 m de large**. Cette intervention a nécessité le déplacement et la reconstruction à l'identique d'une murette mitoyenne, sur une longueur de 20 m. Au total, 40 m de voie ont été rénovés, en utilisant de l'arrachure (récupération de grignotage de route) et en louant un rouleau compacteur auprès de l'entreprise OMT, notamment.



• Chalet de chasse

Lors de la construction du **chalet de chasse**, il a été convenu avec le propriétaire voisin d'installer une **haie occultante en limite de parcelle**. Pour ce faire, **45 plants de bambou non traçant ont été plantés**. Les agents des services techniques ont consacré 20 heures à cette opération, incluant la plantation et le paillage, pour un coût horaire de 26 €/heure.

Cette essence a été choisie pour son faible entretien, car elle ne se propage pas et nécessite peu d'interventions, contrairement aux variétés de bambou classiques. Les plants ont été achetés à la **pépinière Thomas**, située à Anould, **pour un montant total de 3 150 € TTC.**

• Chalet de pêche

À la demande de l'AAPPMA de Granges-Aumontzey (association de pêche) et après constat de la dégradation du cabanon, **le chalet de pêche situé à l'étang du Rayau a fait l'objet de travaux de rénovation.** Ce lieu, utilisé notamment lors du Week-end de la Pêche organisé par l'association chaque fin mai / début juin, ainsi que pour des parties de pêche ou des pique-niques en famille, reste accessible à toute personne souhaitant s'y abriter le temps d'un repas ou d'une journée (ouvriers, marcheurs...).

Les travaux ont été réalisés par les agents municipaux durant l'hiver et en fonction de leurs disponibilités. Les fournitures ont été achetées auprès de l'entreprise Derrey pour la couverture, pour un montant de 1 640,63 € TTC, 1 316,84 € TTC auprès de la scierie des trois sapins (SEFDHB) pour du bois et environ 150 € de visseries.



• Plantation de sapins

Chaque fin d'année, les services techniques font face à l'épineux problème de se procurer des sapins à des fins décoratives. Pour répondre à ce besoin et sur proposition de Bertrand Bonne, agent responsable des services techniques, les élus ont décidé de créer une plantation de conifères sur la Commune. L'objectif est de produire des sapins Nordmann, prêts à être coupés dans trois à quatre ans pour les petits modèles, et dans quinze ans pour les plus grands.

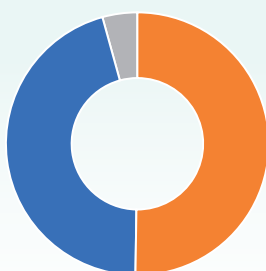
Les plants, achetés à la pépinière Thomas à Anould, au prix de 2 € TTC l'unité, sont protégés à leur base par de la laine de mouton, **fournie gracieusement par le GAEC de Blancheffeigne**, un élevage ovin situé sur notre Commune. Si cette initiative s'avère satisfaisante, il est prévu de renouveler la plantation tous les deux ans pour assurer un approvisionnement régulier.



• Manifestations

Chaque année, la municipalité et les associations locales animent la ville de Granges-Aumontzey. Les services municipaux sont sollicités tout au long de l'année, dans le cadre de la mise à disposition du matériel. En 2025, ce sont **1 258 heures** qui ont été nécessaires, dont **205 heures** pour les Marchés Nocturnes Artisanaux et **199 heures** pour les autres manifestations de la Commune de Granges-Aumontzey.

Prêt de matériel 2025 en heures d'agents



■ Livraison Matériel (572h)
■ Mise à disposition (54h)
■ Manutention (632h)

• Illuminations de fin d'année

Chaque année, les agents municipaux de Granges-Aumontzey préparent les décorations de fin d'année. En 2025, deux grand sapins (de 11 m placé devant l'église et 6 m placé devant la mairie d'Aumontzey), ont été coupés et installés avec **l'intervention de l'entreprise Remy Construction et des services techniques.** Les traditionnelles illuminations bleues et blanches ont embelli nos rues, à l'exception de la rue de Lattre de Tassigny, où les travaux d'enfouissement des réseaux ont empêché leur installation cette année.



Les décorations, posées par les agents à l'aide d'une nacelle, incluent également la coupe de vingt petits sapins pour finaliser l'esprit des fêtes. Voici le détail du budget pour cette année :

Objet	Nbre d'heures	Taux horaire	Total
Réparation des motifs	80h	26 €	2 080 €
Pose et démontage des illuminations	144h	26 €	3 744 €
Recherche des gros sapins	4h	26 €	104 €
Coupe/mise en place des gros sapins	10h	26 €	260 €
Recherche et coupe des petits sapins	48h	26 €	1 248 €
Création des jardinières des mairies	16h	26 €	416 €
Location de la nacelle	8 jours	291 €	2 328 €
Location camion grue avec chauffeur	5h	120 €	600 €
Achat d'illuminations (renouvellement et réparations)			4 771 €
TOTAL TTC			15 551 €



Taille des haies

Nous rappelons que depuis plusieurs années, la **taille des haies est généralement interdite de mi-mars à mi-août** (avec dérogations dans certains cas), dans le but de préserver la faune. Nous afficherons en mairie l'information actualisée quand elle paraîtra et elle sera également diffusée sur nos supports numériques habituels.



Herbe de la Pampa

L'**herbe de la Pampa** (*Cortaderia selloana*) est listée en France comme espèce végétale exotique envahissante sur le territoire métropolitain (arrêté ministériel du 2 mars 2023). Il est ainsi interdit de **détenir, transporter, cultiver, vendre ou acheter, planter ou faire circuler cette espèce sur tout le territoire**.

Si les plantes ou semences en stock doivent être détruits, la réglementation nationale n'impose en revanche pas d'obligation de lutte. Il n'y a pas nécessité d'arracher les individus plantés ou qui se seraient spontanément développés (sauf indications contraires prévues par arrêté préfectoral entretemps)¹.

¹ Source : ecophyto-pro.fr





Terrain à bâtir **À VENDRE** GRANGES-AUMONTZEY

Parcelle D 2244 ch. (lot 5) du Caron d'une superficie de 1 017 m²



25 €/m²

RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE : 03 29 51 41 09
OU MAIRIE@GRANGES-AUMONTZEY.FR

Cérémonies

• Cérémonies du 11-Novembre

Le bleuet, symbole des soldats blessés de la Première Guerre mondiale, est porté en hommage lors des **commémorations du 11-Novembre**, comme ce fut le cas à Granges-Aumontzey en 2025. Les cérémonies, réparties entre Aumontzey et Granges, ont inclus : dépôts de gerbes, lectures de messages officiels, et interprétations de La Marseillaise par les enfants de l'école et par l'harmonie municipale Les Gens d'Air. La journée s'est conclue par un pot de convivialité à la salle des fêtes, préparé avec soin par l'équipe des extras-municipaux.



• Cérémonie du 5 Décembre 2025

Le **5 décembre 2025**, Granges-Aumontzey a rendu hommage aux 26 000 **Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie**, dans le cadre de la journée nationale. Exceptionnellement, Régine Guyot, adjointe au maire était la suppléante de Frédéric Thomas, maire de la Commune de Granges-Aumontzey. Ils ont pu compter sur la présence d'élus locaux, de porte-drapeaux, d'habitants, de l'association patriotique AFN (Anciens d'Afrique du Nord), présidée par Bernard Lazzati, ainsi que deux musiciens de la Commune, invités par Maurice Lemarquais, le maître de cérémonie.

La cérémonie, ponctuée par les dépôts de gerbes, un appel aux morts, La Marseillaise et un verre de l'amitié, a surtout réaffirmé l'importance du devoir de mémoire de chacun et chacune.



SUR INTERNET

Retrouvez nos articles détaillés et de nombreuses photos sur notre site internet : granges-aumontzey.fr



Fêtes

• Décorations bénévoles



À Granges-Aumontzey, les fêtes de fin d'année s'organisent grâce à l'engagement des **bénévoles extras-municipaux** et des **entreprises locales**, qui font preuve de créativité, pour embellir notre village.



L'association **L'Azmontaine** vient en renfort, en installant leur tant attendue boîte aux lettres du Père Noël et en décorant bénévolement nos rues avec des sujets en bois et faits main.

La municipalité salue chaleureusement tous ces acteurs qui, par leur temps (et leur talent !), offrent de jolies décorations dans un esprit écoresponsable qui plus est. Bravo !



• Fêtes de la Saint Nicolas

Le 5 décembre 2025 au matin, **Saint-Nicolas** et le **Père Fouettard** ont rendu visite aux **enfants des écoles de Granges-Aumontzey**. Accompagnés de leur âne Haribo, ils ont offert des livres (soigneusement sélectionnés par les enseignants et financés par la mairie, via l'association Lire et Partir), des brioches et des clémentines aux jeunes gens.



L'après-midi, ils se sont rendus à l'**Ehpad L'Accueil de la Vologne** pour rencontrer les résidents, distribuer des chocolats et chanter quelques chansons.

Le lendemain, un cortège a été organisé dans les rues de la Commune, réunissant les sapeurs-pompiers, les majorettes de Fraize et l'harmonie municipale. L'événement, coordonné par l'**amicale des sapeurs-pompiers** et l'**association des donneurs de sang de Granges et environs**, a proposé au public plusieurs stands et animations, au sein du centre de secours. Les recettes issues des ventes, ainsi que les dons, ont été reversés au Téléthon : 2 571 € ont été collectés.



Citoyenneté

• Challenge zéro déchet

Le 24 septembre 2025, des enfants du périscolaire de Granges-Aumontzey et des habitants bénévoles, ont participé au Challenge zéro déchet, porté par Laetitia Daeschler (adjointe à la mairie), autour du pôle socioculturel Simone Veil.

Cette initiative, qui consistait en la collecte de déchets en petits groupes, avant de partager un goûter, visait surtout à sensibiliser les enfants à l'éco-responsabilité, dans un département où la production de déchets s'élevait à :

207 kg/habitant/an en 2020¹.

¹ Source : ccghv.fr



• Repas Républicain 2025

Depuis 2014, le traditionnel Repas Républicain succède aux cérémonies du 11-Novembre. Il permet aux élus de se mettre, à leur tour, au service des acteurs locaux engagés dans la vie de la cité : associations, bénévoles du CCAS et extras-municipaux. Les membres du conseil municipal tiennent à remercier tout particulièrement les associations, qui ont répondu présent à ce repas.

Cette année, la commission Associations, animée par Stéphane Collin, adjoint, a choisi de travailler avec le restaurant La Petite Myrtille, qui a fourni les repas, de l'entrée au dessert. L'animation était quant à elle assurée par le groupe For Dad. L'événement a réuni une centaine de personnes, dont une grande partie a terminé la journée sur la piste de danse.



Ent PANDA VOSGES

L'école de Granges-Aumontzey utilise la plateforme numérique **Ent Panda Vosges**, une opération soutenue par l'État dans le cadre de l'action **Territoires Numériques Éducatifs du Programme d'investissements d'avenir**, opérée par la Caisse des Dépôts (La Banque des Territoires). Cette plateforme permet de transmettre toutes les informations importantes aux parents d'élèves.

En 2025, le **conseil départemental des Vosges**, avec le soutien des conseillers Elisabeth Klipfel-Dott et Thomas Gion, a décidé d'allouer une **subvention de 458,25 € à notre Commune**, dans le cadre de ce dispositif.



Graines des Toiles

Dans le cadre du 18^{ème} festival du film jeune public de Gérardmer, les enfants de l'école ont assisté à une projection à la MCL :

- **Plongée dans l'océan** pour les PS et les MS avec des petits contes.
- **Cap sur des aventures illustrées** par Quentin Blake pour les GS et les CP.
- **Focus sur une pionnière de la paléontologie** au féminin, Mary Anning, pour les CE1 et les CE2
- **Retour vers la Renaissance** pour les CM1 et les CM2 avec la fabuleuse histoire de De Vinci.

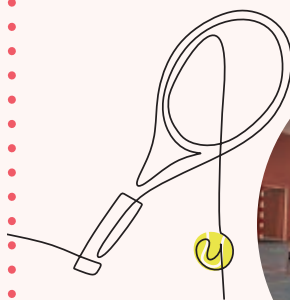
Une programmation soignée pour un moment toujours apprécié.



Tennis à l'école

Grâce à un partenariat avec le Tennis Club de Granges, les élèves de la GS jusqu'au CM2 peuvent bénéficier de 6 séances de découverte du tennis, de début janvier à fin juin.

Les séances sont organisées par Joffrey Noviant, éducateur sportif, qui met aux services des enfants ses compétences, sa bonne humeur et le matériel du club.



L'éveil des papilles, haut en couleurs !

Une consigne simple : « Ne cuisiner que ce qui est orange ou vert ». Dans le cadre de la semaine du goût, c'est ce qu'ont découvert les enfants de la micro-crèche associative Les P'tits Loups, et les élèves de l'école maternelle de Granges-Aumontzey.

À cette occasion, **plusieurs ateliers ont été proposés aux enfants les jeudi 16 et vendredi 17 octobre 2025**. Potimarron, butternut, carotte pour l'orange ; salade, épinard, courgette, concombre, poireau et haricots verts pour le vert, ont été fournis par le service périscolaire de la Commune.

Dès le mercredi, Cloé, Delphine et Pauline, les Atsem de l'école, ont commencé à préparer l'évènement. Le jeudi, les enfants ont pu s'amuser à trier les aliments par couleurs et à les goûter, pour mieux les (re)découvrir, avant de les cuisiner. Des chants, des danses et des jeux de société sur la thématique leur ont également été proposés. Le lendemain, c'était dégustation collective de la soupe et des biscuits salés confectionnés... Avec beaucoup de fierté !

À l'initiative de cette action, on retrouve Léa Sontot, Directrice de la micro-crèche, ainsi que les deux professeures des écoles Nicole Streicher Erraes chez les petits et Anne-Laure Duboc chez les moyens. Avec la complicité de Bastien Liegeois, Directeur du pôle socioculturel, des agents professionnels de la petite enfance et de mamans bénévoles, les enfants ont pu toucher, sentir, goûter à de nombreuses saveurs.



?

Le saviez-vous ?

La municipalité offre aux trois classes de maternelle une collation tous les matins. Fruits et légumes de saison, produits laitiers, goûters salés ou sucrés sont fournis chaque jour, pour que tous les enfants soient dans les meilleures dispositions d'apprentissage.

Ski de fond et raquettes

Dès que les conditions météo s'annoncent favorables, nous préparons nos skis de fond et nos raquettes à neige, destination les pistes de La Schlucht, des Bas Rupts ou des Trois Fours !

Équipés en matériel par la Commune (skis, chaussures, bâtons, raquettes), encadrés par des parents dévoués et agréés, nous profitons de beaux moments sportifs en pleine nature.

Un grand merci à la Commune et aux parents accompagnateurs !



Spectacle de fin d'année

Tous les élèves de la Commune de Granges-Aumontzey ont eu le plaisir de participer à un spectacle organisé et offert par la municipalité, qui s'est déroulé à la salle des fêtes, le lundi 15 décembre 2025.



Petits et grands se sont réunis pour assister au **spectacle de Jean-Michel Rey et compagnie**, connu et reconnu pour ses prestations auprès des enfants. Il propose de la musique, des chants et surtout de nombreuses interactions avec les enfants, les faisant participer et jouer aux devinettes de mots. Corinne Mourot, adjointe au maire et présente à l'événement, a trouvé « les enfants très attentifs et visiblement ravis de leur matinée. »



Des vacances d'automne « terrifiantes », au centre de loisirs de Granges-Aumontzey

Quarante jeunes ont participé au centre de loisirs durant les vacances d'octobre 2025. Ils ont été répartis en deux groupes : les moins de six ans et les plus de six ans. L'encadrement était assuré par Catherine H, Catherine L, Cloé, Guy, Julie, Laëtitia, Malika et Sylvie, sans oublier Muriel à l'accueil du secrétariat et Marine et Sophie, en charge de la restauration et de l'entretien des locaux.

Pour cette session, l'équipe avait préparé un programme adapté à tous les âges, sur les thèmes suivants :

« **Les Aventures d'Astérix et Obélix !** », du 20 au 24 octobre 2025,
« **Voyage à travers l'Automne !** », du 27 au 31 octobre 2025.

Mêlant créativité, aventures, sorties, animations sportives et ateliers

d'Halloween, les enfants ont pu faire de nouvelles expériences. Quelques exemples d'activités : sculpture de citrouilles, ateliers cuisine, décorations d'Halloween, poterie, mosaïque, confection de masques et de boucliers, cadre nature, hiboux de la nuit, grands jeux sportifs...

Des sorties, toujours appréciées, ont eu lieu : à la MCL dans le cadre du festival « **Graines des Toiles** », à la piscine de Gérardmer, à la piste de Zim à Saint-Dié-des-Vosges et au gymnase de la Commune pour une intervention « **Learn'O** » (jeux et parcours d'orientation), animée par Sylvie Triboulot, accompagnatrice en montagne diplômée d'État et monitrice de ski nordique indépendante.

Deux grands jeux par semaine étaient prévus, dont « **Le Rallye d'Halloween** » du 31 octobre 2025, qui a clôturé ces journées d'aventures. À cette occasion, petits et grands avaient revêtu leurs plus affreusement beaux déguisements.



Noël avant l'heure au périscolaire de Granges-Aumontzey

Faire un don au bénéfice d'enfants est un choix fort de sens. Et en quelques jours, le service périscolaire du pôle socioculturel Simone Veil, a été l'heureux destinataire de dons aussi inattendus que bienvenus.

Suite au renouvellement du bureau de l'**Association des Parents d'Élèves (APE) de Granges-Aumontzey** en septembre 2025, les membres ont voté le transfert de l'excédent de trésorerie, sous forme de dons ciblés au bénéfice des enfants. Consultés en amont, le Directeur du pôle socioculturel, Bastien Liegeois, et la Directrice adjointe, Malika Hafaied, ont pu faire leurs choix en fonction des nécessités au sein du service périscolaire. Résultat : **une cuisine d'imitation et deux meubles coordonnés, deux draisiennes, de nombreux jeux en bois** (morpion, puissance 4, klask, jeu d'adresse, jeu d'équilibre...) ont été livrés, pour **une commande de près de 900 € TTC**. Toute l'équipe du pôle en profite pour remercier les anciens membres de l'association, pour ce qu'ils ont réalisé, au profit des enfants de la commune et souhaite une bonne prise de fonctions aux nouveaux membres.





Un partenariat gourmand et local, pour les enfants de Granges-Aumontzey

Fin novembre, le service périscolaire de Granges-Aumontzey a accueilli deux livraisons bien spéciales : **des litres de yaourts artisanaux et des confitures et compotes locales**, fruits d'une belle collaboration entre producteurs et collectivité.

Dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial du PETR du Pays de la Déodatie**, la **Commune de Granges-Aumontzey** a répondu favorablement à l'**appel à candidature** lancé par ce dernier. Cette initiative a été concrétisée grâce à l'intermédiaire de **Corinne Clasquin, chargée de mission au PETR**, qui a facilité les échanges entre les exploitants agricoles et la collectivité.

Une présentation du dispositif a été organisée à destination de Corinne Mourot, adjointe, Magalie Méline, Directrice Générale des Services, et Bastien Liegeois, Directeur du service périscolaire.

L'objectif est double : **répondre aux besoins des enfants en produits sains et locaux, tout en soutenant l'économie de proximité et, si possible, en bio**. Les équipes du service périscolaire ont réceptionné des yaourts fabriqués par **Adeline Villemin, productrice aux Arrentès-de-Corcieux**, sous la marque « **Les yaourts des p'tits Loulous** ». À ceci s'ajoutent deux cartons de confitures et compotes de petits fruits, issus de l'**exploitation bio « Le Pré des fruits » de Bertrand Duthoit**, installée sur la Commune.

Pour cette première expérience, les enfants ont pu déguster ces produits locaux lors des **petits-déjeuners et goûters de la garderie, ou des collations matinales des écoles maternelles**. Une initiative qui a pour ambition de s'inscrire dans la durée, au bénéfice de la santé des enfants et de la dynamique économique locale, tout en valorisant le travail des « petits producteurs ».

Deuxième surprise pour cette rentrée, **Pascale Douhard**, nouvelle habitante de Granges-Aumontzey et ancienne éducatrice spécialisée, **a fait don de tout son matériel de loisirs créatifs au service périscolaire**. C'est sans hésiter que l'équipe a accepté et à réception du don, la surprise fut complète : De nombreux cartons et du petit matériel très onéreux ont été livrés. Un don aussi inattendu que précieux, qui ne manqua pas lors de son déballage, de mettre des paillettes dans les yeux des petit(e)s comme des plus grand(e)s.



Vos enfants ou petits-enfants ont grandi ? Vous hésitez à vous débarrasser de jouets ou de vêtements (principalement en taille 3 ans) ? Pensez au service périscolaire, à l'école primaire ou à la micro-crèche, ils pourraient être intéressés.



Des confitures de la marque « **Le Pré des fruits** »...



...et des yaourts « **Les yaourts des p'tits Loulous** »

Les Calendriers de l'Avent de la Ronde des Sotrés

Les journées d'école, surtout lorsqu'elles s'enchaînent avec le périscolaire et la cantine, peuvent sembler parfois longues pour les enfants. Pour rendre ces moments plus agréables, l'équipe du service périscolaire de Granges-Aumontzey propose régulièrement des activités originales. Entre octobre et décembre 2025, elle a lancé un nouveau projet : **la création de calendriers de l'Avent**.

Plusieurs calendriers ont été conçus, fabriqués et décorés par les enfants, dans un esprit ludique, créatif et coopératif. Fin novembre, après avoir décoré le centre socio-culturel et installé l'incontournable sapin, les enfants ont enfin pu découvrir, plutôt satisfaits, leurs calendriers finalisés.

Puis, du 1er au 20 décembre, les enfants ont participé à des activités quotidiennes : **comptines, histoires, contes, préparation de surprises ou décoration du centre**, pour mieux préparer les fêtes de fin d'année.

L'équipe adresse ses remerciements tout particuliers, à une famille qui a offert une échelle en bois (faite maison) pour réaliser l'un de nos calendriers géants.



Le « Chœur » du périscolaire

Le programme "Chœur au périscolaire" prolonge l'enseignement musical proposé dans les écoles.

Cette initiative, mise en place par la Commune de Granges-Aumontzey, en partenariat avec le chef de chœur et agent communal au service culture Benoît Grocolas, s'inscrit dans une démarche d'initiation à la pratique chorale.

Depuis novembre 2025, des ateliers sont organisés **chaque vendredi pendant la pause méridienne** et ce, tout au long de l'année scolaire. L'objectif principal est d'**offrir aux élèves du CE2 au CM2 une opportunité d'apprentissage vocal et artistique, pendant le temps périscolaire**.

Le chant, en tant que premier instrument à disposition de l'enfant, lui offre une interaction physique directe avec la musique. En chantant en groupe, dans de petites chorales, les enfants apprennent à respirer convenablement, à poser leur voix, à écouter la leur ainsi que celle des autres. **Ils développent ainsi des compétences multiples : contrôle de soi, mémoire, interprétation et improvisation...**

Pour donner du sens et un objectif aux apprentissages, des activités complémentaires viennent enrichir cette initiative. Ainsi, **le 10 décembre 2025**, plusieurs enfants ayant participé aux ateliers, ont eu l'opportunité de se **produire lors d'une représentation organisée spécialement pour les résidents de l'EHPAD** situé à Granges-Aumontzey. En 2026, les jeunes artistes vous donnent **rendez-vous du 15 au 21 juin**, pour une représentation spéciale, dans le cadre de la *Semaine des arts et de la culture*.



Hébergement Collectif Simone Veil

82 rue du Professeur Philippe Canton - Granges-Aumontzey - Vosges

**Vous recherchez votre
prochaine destination ?**



**Découvrez notre hébergement collectif
d'une capacité de**

4 à 32 personnes

**À destination des Associations et
des Collectivités.**



Nos prestations

De la nuitée à la pension complète, nous vous proposons
des séjours sur mesure, au plus près de vos besoins.

Dotée de : **4 chambres de 2 places** (dont 1 PMR)
et de **4 chambres de 6 places**

Nous proposons une grande flexibilité
d'organisation et de nombreux **services complémentaires** :

Salle de formation
Salle de répétition
Gymnase

Contacts

☎ 07 86 94 03 94 • 03 29 57 64 66

✉ hebergement@granges-aumontzey.fr



Centre agréé Jeunesse et Sport.

Cent. Granges-Aumontzey 2006 | IPIUS - Ne pas jeter sur la voie publique

**Pour votre séjour en 2026, faites votre demande
de devis dès maintenant !**

**à partir de 25 €
nuit/pers.**

Concert de la Sainte Cécile

La salle des fêtes a accueilli le **samedi 15 novembre 2025**, le **concert de la Sainte-Cécile**. Près de 160 personnes ont assisté aux prestations du **quatuor de guitare de l'école de musique intercommunale**, de **l'Old School Orchestra** et de **l'harmonie municipale Les Gens d'Air**, menée par Myriam Didier.

Frédéric Thomas, maire de la Commune, et Martine Champreux, présidente de l'association de l'harmonie, en ont profité pour souligner l'importance de l'accès à la musique pour tous et de son rôle pédagogique. Ils ont plus particulièrement remercié Corinne Mourot, adjointe, ainsi que Benoît Grocolas et Ludovic Bérard, respectivement agent et directeur au sein de l'école de musique intercommunale, pour la coordination de la culture à Granges-Aumontzey.

Voici quelques images de cette belle soirée. Retrouvez notre article complet en ligne, sur le site granges-aumontzey.fr



Concerts de Noël

Le **samedi 13 décembre 2025**, l'harmonie municipale **Les Gens d'Air** a présenté un **concert de Noël** dans l'église de Granges-Aumontzey, sous la direction de Myriam Didier. Le programme mêlait morceaux classiques (*Douce Nuit*, *Mon beau sapin...*) et plus modernes (*All I Want for Christmas Is You*). Le public, composé d'habituels et de nouveaux spectateurs, a salué la prestation par de nombreux applaudissements, demandant même un bis. Loïc Didier, en sa qualité de vice-président, a par ailleurs remercié le public, les élus, la paroisse et les agents communaux pour leur fidèle soutien.

Le lendemain, les musiciens se sont produits à la **nouvelle Maison Louise Seitz** (Ehpad), où une quarantaine de résidents, accompagnés de leurs proches, ont assisté à un concert privé. Entre danses spontanées, essais de baguette et joyeux échanges, les interactions entre l'harmonie et son public ont été d'une fluidité remarquable..



École de Musique

Du rythme brésilien au sapin bleu : quand la musique intercommunale annonce les fêtes

L'école de musique intercommunale Gérardmer Hautes Vosges s'investit aussi pour animer la circonscription de Granges-Aumontzey.

Samedi 13 décembre 2025, à l'occasion de la Fête des lumières organisée par l'association L'Azmontaine, les musiciens de l'école ont interprété plusieurs morceaux de batucada aux abords de la chapelle Notre-Dame-du-Saint-Rosaire.

Mercredi 17 décembre 2025, l'école de musique intercommunale a invité les enfants du premier cycle de formation musicale (anciennement appelé solfège) des classes de Granges-Aumontzey et Gérardmer, à une représentation au sein de la nouvelle Maison Louise Seitz.

Une cinquantaine de jeunes élèves, âgés de 9 à 12 ans, y a interprété le conte musical « Le petit sapin bleu » de Michel Frantz, adapté d'un texte de Roger Landy.



SUR INTERNET

Retrouvez nos articles détaillés et de nombreuses photos sur notre site internet : granges-aumontzey.fr



Atelier théâtre

Mercredi 17 décembre 2025, les 12 enfants participant à l'atelier théâtre organisé par la Commune de Granges-Aumontzey, ont présenté le fruit de leur travail devant un public composé de proches. Les enfants ont réalisé des improvisations, démontrant leur capacité à imaginer très rapidement des dialogues, à partir de simples consignes comme : « **Le père Noël a mangé tous les chocolats** », « **Le père Noël est malade** » ou encore « **La dinde de Noël a été oubliée** ». Par deux, ils devaient imaginer la suite de ces histoires.

Et il faut voir l'imagination dont les enfants sont capables. À hauteur d'adulte, c'est tout bonnement épatant d'écouter les histoires inventées, avec une simple phrase d'accroche. **Une seule règle guidait les enfants** : « **J'accepte l'idée de l'autre** ». Ce principe les encourage à ne pas rejeter systématiquement les propositions de leur partenaire, mais à les accueillir et à les enrichir.

En fin de séance, les enfants ont tous reçu un diplôme et des bonbons, récompensant et encourageant leur participation et leurs efforts. Dans son discours de remerciement adressé au public, Joanna Koschig, animatrice des ateliers pour l'association Eloquen'scène, a invité les enfants, leurs parents et leur entourage

à cultiver cette pratique au quotidien. « **Poser des questions aux enfants pour qu'ils racontent leur journée est un excellent exercice, a-t-elle souligné. Cela les aide à structurer leur récit et à s'exprimer, que ce soit oralement ou physiquement.** »

Joanna Koschig a également tenu à remercier le pôle socio-culturel Simone Veil pour son accueil, ainsi que les équipes municipales et Benoît Grocolas, du service culture, pour leur soutien dans la mise en place de ces ateliers depuis la rentrée 2026.

L'aventure se poursuivra en 2026, avec une représentation prévue lors de la *Semaine des arts et de la culture*, du 15 au 21 juin 2026.



Goûters du CCAS

Le **25 septembre 2025**, le CCAS a relancé ses goûters mensuels avec l'Ehpad L'Accueil de la Vologne, lors d'une animation musicale assurée par l'accordéoniste **Stéphane**. Les participants ont partagé boissons et gâteaux aux amandes, dans une ambiance chaleureuse malgré la pluie automnale.



Le **20 novembre 2025**, un dernier goûter a été organisé dans l'ancienne salle d'animation de l'Accueil, avec un concert intimiste et chaleureux du jeune guitariste **Florent Dupic**. Cet événement a clôturé une longue série de rencontres au sein de l'Accueil de la Vologne, avant le déménagement vers les nouveaux locaux.



Le **10 décembre 2025**, le premier goûter dans ce nouveau « tiers-lieu » dénommé Maison Louise Seitz, a accueilli une centaine de personnes lors d'un grand spectacle de la **chorale L'Île aux chansons**. Les surprises étaient nombreuses entre : chants collectifs, solos, apparition du Père Noël et participation des enfants du périscolaire de la Commune. Corinne Mourot, adjointe et vice-présidente du CCAS, Marion Kieffer-Rys animatrice coordinatrice de l'Ehpad et Christine Morandi, directrice de l'établissement, ont toutes les trois souligné l'aboutissement d'un beau projet... collectif.



Bons cadeaux du CCAS

Le **4 décembre 2025**, une équipe de **17 bénévoles et élus**, coordonnée par Corinne Mourot et accompagnée par l'agente en charge du CCAS, Delphine Duhaut, a préparé **537 sachets-cadeaux pour les aînés de plus de 70 ans de Granges-Aumontzey**.

Chaque sachet contenait **deux bons d'achat de 20 euros** (valables dans les commerces locaux jusqu'au 31 mars 2026) et des **papillotes**. Les colis ont ensuite été distribués en porte-à-porte par les bénévoles durant une quinzaine de jours.



Atelier « risques majeurs »

Le **25 novembre 2025**, l'association Prévention MAIF a animé à Granges-Aumontzey des **ateliers interactifs sur les risques climatiques** (feux de forêt, inondations, orages), réunissant une vingtaine d'habitants. Les participants ont découvert plusieurs outils : sac de survie, plans PIMS/PFMS, une plateforme en ligne pour évaluer les risques locaux, ou encore un jeu de solidarité inspiré du Trivial Pursuit.



Une prochaine session, dédiée aux aînés sur le thème du « **savoir rouler** » et du **code de la route**, est prévue le **jeudi 12 février 2026 à 14h30** en salle des fêtes (sur inscription en mairie).



Antiquité-Brocante de la Vologne

Nous vous l'annonçons dans le Vologne Infos de Juin 2025, la boutique *Antiquité – Brocante de la Vologne* a ouvert ses portes le 13 juillet 2025 à Granges-Aumontzey.

Michel Dieudonné, passionné de brocante a réalisé son rêve en ouvrant sa boutique au 8 rue Georges Clemenceau. Son activité a démarré sur les chapeaux de roues cet été, avec « un grand nombre de touristes accueillis, dont une grande partie de la clientèle des campings » déclare-t-il. Il ajoute : « Les magasins spécifiques d'antiquités-brocantes se font rares dans le secteur, voire inexistantes sur les bassins de Gérardmer et de Saint-Dié-des-Vosges » (hormis associations).

Entrez dans sa boutique et découvrez principalement des objets d'avant-guerre, avec une préférence pour la vaisselle et les objets publicitaires.

Vous avez des objets à vendre ? Venez à sa rencontre lui proposer vos biens. Michel Dieudonné se déplace également chez vous dans le cadre d'estimations, dans un rayon de 50 km autour de Granges-Aumontzey.

Pour l'heure il est ouvert : **du lundi au jeudi de 17h30 à 19h, le vendredi de 13h30 à 19h** et le samedi et dimanche de 8h30 à 19h. À l'avenir, il sera ouvert sur de plus longues plages horaires la semaine.

Renseignements par téléphone au : 06 42 53 12 72



Proxi Super

Le **Proxi Super** vous offre un tout nouveau service à Granges-Aumontzey !

Depuis octobre 2017, **Michael Crimet et son associée Florence Crimet** gèrent le Proxi Super de Granges-Aumontzey. En coopération avec les autres commerçants de la Commune, ils ont à cœur de proposer tous les services dont les habitants et les touristes de passage ont besoin, sans qu'ils aient à quitter le village. Il manquait un point presse complet, et c'est désormais chose faite. Le projet répond aussi aux besoins exprimés par plusieurs habitants locaux.

L'offre se veut complète : presse locale (Vosges Matin, Annonces des hautes Vosges...), presse nationale (avec de nombreuses éditions différentes, conformément aux obligations de pluralisme), revues thématiques (cuisine, santé, people, collections Altaya, Mickey, Miraculous, Minecraft...), mots croisés, etc. Vous souhaitez une revue en particulier ? Une édition spéciale ? Passez commande et vous serez livrés directement et gratuitement au point presse.

Véritable établissement multi-services, en plus de sa fonction d'épicerie, le Proxi Super fait également dépôt et retrait de colis (Pick-up...), carterie, dépôt-vente d'artisans locaux, services digitaux, etc.

Ouvert au 30 rue de Lattre de Tassigny : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi : de 8h à 12h15 et 14h30 à 19h, mercredi 8h à 12h15 et dimanche de 9h à 12h.



Marchés

Cet été, retrouvez les **Marchés Nocturnes Artisanaux**, tous les **mercredis soir du 15 Juillet au 19 Août 2026**.

* * *

En attendant ce rendez-vous incontournable, le **marché hebdomadaire** se tient tous les **mardis matin, de 7h à 13h, au centre-ville, sur la place de l'église.**

Le Nappage

Communiqué :

« Un nouveau départ pour l'activité industrielle locale.

Créé en 1945 près de Lille, implanté dans les Vosges depuis 1972 pour ses ressources naturelles, son histoire industrielle et établi à Granges-Aumontzey depuis 1993, **Le Nappage** est spécialisé dans la fabrication de produits à usage unique pour les arts de la table : nappes, serviettes et sets de table en papier et en intissé. Acteur industriel historique du territoire, l'entreprise emploie aujourd'hui 85 salariés et contribue depuis plusieurs décennies au dynamisme local.

En 2025, l'entreprise a franchi une étape importante de son histoire en intégrant le Groupe Stepak Bourdin, groupe industriel familial français spécialisé dans les arts de la table à usage unique. Finalisée à l'été 2025, la reprise du site a pour objectif d'assurer la continuité de l'activité et de préserver l'ensemble des emplois sur le site.

Implanté en Sarthe, le groupe s'appuie sur plusieurs sites de production en France, dont la Manufacture de l'Éphémère et la papeterie Le Bourray. Le rapprochement avec Le Nappage repose sur une complémentarité des savoir-faire industriels et sur des relations de longue date, l'entreprise étant un partenaire historique du groupe.

Le site de Granges-Aumontzey abrite une expertise industrielle reconnue, portée par des équipes expérimentées et des savoir-faire spécifiques dans le domaine du nappage et des produits destinés à la grande distribution. Chaque année, l'entreprise produit 2 milliards



de serviettes et 75 800 km de nappes, répondant ainsi aux exigences de qualité et de réactivité de ses clients.

Pour le territoire, cette reprise est une bonne nouvelle, elle assure le maintien à Granges-Aumontzey d'une activité industrielle et d'emplois qualifiés. La maîtrise industrielle du site et l'expertise des équipes constituent un atout majeur pour l'économie locale.

Désormais ancrée dans une logique de long terme, Le Nappage entame 2026 avec la volonté de pérenniser un savoir-faire français et de contribuer durablement à la vitalité économique du territoire. Ce nouveau départ permet aujourd'hui d'envisager la suite avec un cadre plus structuré, tourné vers la continuité et le développement maîtrisé de l'activité. »

Amicale des donneurs de sang de Granges et environs

L'Amicale des donneurs de sang peut se réjouir d'une très belle année 2025.

Au fil de l'année, plusieurs collectes de sang ont été organisées, au cœur même de l'engagement de notre association. À chaque collecte, nous mettons tout en œuvre pour préparer la salle, accueillir l'EFS dans les meilleures conditions et offrir aux donneurs un moment agréable et serein. Après le don, place à la collation et à un temps d'échange convivial, toujours apprécié par les participants.

En parallèle, nous avons poursuivi nos actions de sensibilisation au don du sang, notamment auprès des écoles, afin de transmettre l'importance de ce geste solidaire, ainsi que lors d'un marché nocturne à travers la tenue d'un stand d'information.

Comme chaque année, notre traditionnel repas avant théâtre a rencontré un franc succès. Ce moment de partage et de convivialité nous permet également de soutenir une association différente chaque année. Nous avons également eu le plaisir d'organiser le Téléthon, en étroite collaboration avec l'Amicale des pompiers.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour le prochain repas avant théâtre, qui aura lieu le **samedi 21, le vendredi 27 et le samedi 28 février 2026**. Cette année, **une partie des bénéfices sera reversée à une association venant en aide aux personnes atteintes de sclérose en plaques**. Nous espérons vous y voir nombreux !



Anim'GA

Le retour de l'Irlande à Pâques

Une fois de plus, c'est à un très beau concert que nous convie l'équipe d'Anim'GA, pour ce début de printemps.

Et on ne va pas être déçus, puisque sur la même affiche, figureront LEOIN RUA (les Lions Rouges en gaélique) et THE GREEN DUCK, deux groupes d'inspiration celtique.

La Verte Erin sera donc à l'honneur le **Samedi 4 avril 2026**, un peu tard pour fêter la Saint Patrick direz-vous, mais voilà, il y a des échéances électorales les semaines précédentes...

LEOIN RUA, ce trio passionné de l'Irlande, vous embarquera dans un concert avec un répertoire traditionnel et des chansons irlandaises et écossaises, le tout ponctué d'anecdotes de voyages et de récits autour du répertoire.

Ils seront suivis des **GREEN DUCK**, que l'on avait découverts il y a quelques années et que l'on a redemandés. Leur slogan ? Des canards ? Oui des canards ! Mais pas des canards de basse-cour, ni des canards qu'on engraisse... Des canards... Sauvages... Libres comme l'air, de vadrouiller où bon leur semble, et de laisser des plumes partout où ça chante.

Inutile de préciser qu'avec ces deux sympathiques formations, on va être vite dans l'ambiance et se laisser aller à danser et reprendre des refrains connus.

Pour cette soirée verte, la jauge, qui sera vite atteinte, sera comme d'habitude, plafonnée à 300 participants.

Début des concerts 20 h. Tarif 15€ ; gratuit pour les - de 12 ans.

Réservations obligatoires au : **06 70 80 17 85 (Eric)** ou **06 74 27 69 98 (Philippe)** ou sur Helloasso.



A.P.E.

L'Association des Parents d'Élèves de Granges-Aumontzey a changé son bureau à la rentrée 2025. À son départ, l'ancien bureau a pris la décision de solder les comptes de l'association, en faisant plusieurs dons aux profits des enfants de la Commune. Ainsi, l'école et le service périscolaire ont été dotés de matériels ludiques, principalement composés de bois et axés sur des jeux de coopération et de découvertes. Depuis, vous avez aussi sûrement remarqué plusieurs panneaux réfléchissant en forme de crayons, aux abords de l'école. Ils ont été achetés par l'APE, afin de garantir la sécurité des enfants, et ont été installés par les services municipaux.

Le bureau nouvellement composé, a quant à lui démarré l'année scolaire sur les chapeaux de roues. L'organisation de la **Boom d'Halloween le Dimanche 2 novembre 2025**, a permis de rassembler un grand nombre d'enfants, et nous vous en remercions. On retiendra une chaise musicale géante, qui a donné le sourire aux petits et grands. Un grand merci aux bénévoles de l'association pour leur implication, et merci au service périscolaire de la Commune, qui a réalisé de très jolies décorations. Tous les enfants sont repartis avec un sachet de bonbons, et ceux restant ont été offerts aux enfants du périscolaire pour les remercier.



Dès novembre 2025, nous avons lancé l'opération « **Chocolats de Noël** », avec l'entreprise alsacienne Daniel Stoffel. L'action s'est bien passée, malgré le peu de commandes, dont quelques-unes relevées trop tard, veuillez nous en excuser. Merci infiniment aux familles impliquées, nous espérons relancer l'opération en 2026 et nous promettons une organisation au top !

D'ailleurs, en janvier 2026, nous avons lancé une action « **Fromage** », en coopération avec la fromaillère Gaël Billotte à Cerneux (25). Cette année, nous avons fait le choix de proposer une plus grande variété de fromages, en espérant satisfaire un plus grand nombre. Date limite des commandes le 9 Février et retrait le **Lundi 2 Mars 2026**, à la salle de jeu de l'école maternelle.

Attention ! Afin de simplifier notre organisation, nous avons fait le choix de supprimer la boîte aux lettres de l'APE située au sein de l'école Jules Ferry. Il y a désormais 2 boîtes à votre disposition, toujours accessibles 24h/7j : une entre l'école maternelle et le gymnase municipal et l'autre devant l'école élémentaire.



L'objectif de ces ventes est de récolter des fonds, qui serviront par la suite à financer, soit des actions (goûters, kermesses, spectacles...), soit d'investir dans des jeux, livres... Nous comptons donc sur vos participations, que vous soyez parents, grands-parents... ou autre !

Et si vous souhaitez vous investir, mais que vous manquez de temps ? Vous pouvez à tout moment faire un don à l'association en suivant ce QR code :



À venir !

La matinée du **Mardi 3 Mars 2026**, nous organiserons un goûter de carnaval dans les écoles, en espérant voir de nombreux enfants déguisés à cette occasion.

En Avril 2026 : nous souhaitons organiser une vente de bonbons de la Confiserie Des Hautes Vosges (CDHV). Plus d'informations à venir dans les sacs d'école, dans vos emails et sur notre page Facebook.

Le Samedi 20 juin 2026 : grande Kermesse de l'école, avec tombola.

Été 2026 : stand de restauration sur un Marché Nocturne Artisanal.

Septembre 2026 : loto de l'APE.

Novembre 2026 : action « Chocolats de Noël ».

Toute l'équipe compte sur votre soutien, en faveur des enfants, des familles et tout simplement de notre communauté. Encore merci à vous.

Sandrine Rick, Présidente





Basket

Nous sommes fiers de vous annoncer que notre club de Basket de Granges-Aumontzey vient d'obtenir le label « École Française de Minibasket Trois étoiles », de la Fédération Française de

Basketball, pour les saisons 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 !

« Ce label fédéral est garant de la qualité et du sérieux dans la formation, l'organisation et l'encadrement de nos MiniBasketteurs. C'est également un excellent moyen de structurer et pérenniser le club ».

Nous allons prochainement accrocher des fanions dans le gymnase municipal, et nous souhaitons organiser une remise officielle de ce label. Dans les Vosges, seuls deux autres clubs sont titulaires de ce précieux sésame, synonyme de l'engagement de nos équipes encadrantes et de l'investissement des enfants et de leurs familles. En tant que Président, je vous adresse un grand merci pour votre implication et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2026.

Cyrille Antoine, Président



La micro-crèche Médiation animale



Depuis cette année, Myriam HEYER, intervenante en médiation animale vient à la micro-crèche avec ses animaux. Les P'tits Loups ont pu se familiariser avec un chat, des cochons d'inde, des lapins et des cailles !



Amitiés et Loisirs

Depuis le mois de septembre, la troupe Amitiés et Loisirs travaille avec passion sur une pièce de théâtre haute en couleurs. Le public sera plongé dans les dernières heures de travail d'un facteur tout proche de la retraite. Mais, comme souvent, rien ne se passera exactement comme prévu...

Cette année, le décor, particulièrement original, a nécessité un important travail dès les premiers mois de répétition, avec de nombreuses heures de création et de personnalisation. Les costumes ont eux aussi fait

l'objet d'une attention particulière et ont été prêtés grâce à la générosité des connaissances de chacun.

Nous espérons vous accueillir nombreux pour découvrir « **Tous timbrés** » de Gildas Bourel, qui sera joué les **21, 22, 27 et 28 février** ainsi que le **1er mars 2026**, à la **salle des fêtes de Granges**.

Comme les années précédentes, un repas sera proposé par l'Amicale des Donneurs de Sang avant les représentations du **vendredi 27 et des samedis 21 et 28 février**.

Vous pouvez dès à présent réserver vos places au **06 71 81 78 81**, de préférence par message.

Granges Rando

Fondée en 1976 par Marc Voirin, résident de Granges-sur-Vologne, l'association a été la première des Vosges à être affiliée à la FFRP (Fédération Française de la Randonnée Pédestre) en 1996.

Être affilié à la Fédération, nous permet d'inscrire nos bénévoles et de bénéficier de co-financements sur les stages de Brevet Fédéral. En 2025, nous avons formé une bénévole... Qui a obtenu son brevet, bravo à elle !

Granges Rando comprend toujours une centaine d'adhérents (en comptant les petits-enfants ponctuels) et environ 80 adhérents actifs, de 5 à 88 ans !

Tous les ans, le club peut compter sur de nouveaux membres actifs, qui nous contactent bien souvent au moment d'arriver en retraite. Car être inscrit à notre association, c'est l'assurance de marcher entre amis, de rencontrer de nouvelles personnes et de partager de bons moments, dans un cadre naturel.

Tout au long de l'année, nous vous proposons un programme riche et adapté à tous :

- Les mercredis après-midi : 2 niveaux de marches, avec une moyenne de 18 participants.
- Les dimanches ou lundis à la journée (calendrier fixé annuellement) : 1 seul niveau de marche de mars à novembre ; puis en demi-journée en fonction de la météo hivernale.
- En hiver, nous proposons des sorties raquette, si le temps le permet.

Tous les ans, nous proposons des séjours annuels de randonnée d'une semaine, avec 3 niveaux de marches :

- En 2025, nous étions 52 à être allés à Blainville-sur-Mer dans le Cotentin, où nous avons fait la traversée de la baie du Mont-Saint-Michel à pied avec guide (cf photo).
- En 2026, nous serons 54 randonneurs à nous rendre en Aussois en Haute Maurienne, au mois de juin.

Pour les marcheurs les plus aguerris, nous proposons des semaines itinérantes. Nous réalisons des marches de 15 km par jour, avec une quinzaine de participants :

- En 2025, nous avons fait les balcons du lac Léman début septembre, avec la visite du fort des Rousses.
- En 2026, nous irons dans la continuité de l'année passée, toujours dans le Haut-Jura, en partant des Rousses, pour nous rendre au château-fort de Joux, que nous visiterons.

Le club Granges Rando fête ses 50 ans cette année !



Cette année, Granges Rando organise deux assemblées générales ouvertes à tous. Celle de l'association d'abord, en janvier, puis celle de la FFRP, **le samedi 14 février 2026, à 9h à la salle polyvalente d'Aumontzey (marche le matin, pique-nique tiré du sac, puis assemblée à 14h).**

Le club est fier de fêter ses 50 années d'existence cette année ! Le 29 août 2026, nous organiserons au Foyer Saint-Paul un événement réservé aux adhérents actuels et aux membres passés de l'association. Nous réfléchissons encore aux détails de la manifestation, mais espérons inclure un repas et une marche lors de cette journée très spéciale. À suivre !

En tant que Président du club, je suis ravi de compter sur une bonne équipe et de toujours marcher dans une bonne ambiance. Je remercie aussi les bénévoles, plein de bonne volonté. Je pense notamment à leur aide pour l'entretien des sentiers pédestres, que nous devons réaliser tout au long de l'année.

Venez dès maintenant découvrir notre club, vous pouvez nous accompagner lors d'une randonnée pour vous faire une idée... Avant de prendre une licence, si vous êtes intéressés.

Pour nous contacter : 06 38 77 40 58

Jean-Pierre Cunin, Président



Les Gens d'Air

Que de beaux moments passés ensemble avec l'harmonie municipale "Les Gens d'Air", lors de son concert de la Sainte Cécile le samedi 15 novembre 2025, lors de son concert de Noël du 13 décembre suivant, où les chants traditionnels ont réchauffé les cœurs, puis le lendemain lors de sa prestation à l'EHPAD.

Alors, je vous propose de réserver dès maintenant votre soirée du **Samedi 11 avril 2026**, pour assister à la salle des fêtes à son concert de Printemps, toujours dirigé par sa cheffe d'orchestre Myriam DIDIER.

Vous pourrez y écouter ses musiciens bénévoles et les encourager grâce à vos applaudissements.

Après ce concert de printemps, l'harmonie municipale "Les Gens d'Air" se produira à **Gerbépal le 7 mai 2026 puis le 23 juin 2026 à St-Michel-sur-Meurthe.**

Rassurez-vous, vous retrouverez votre harmonie à Granges-Aumontzey lors de la **fête de la musique le week-end des 20 et 21 juin 2026, le Samedi 4 juillet 2026** lors de la venue de "La Lyre Michelloise" et pour sa traditionnelle aubade du **14 juillet**.



Petit rappel : vous jouez d'un instrument de musique? Alors n'hésitez plus à venir rejoindre l'harmonie municipale "Les Gens d'Air", pour partager votre passion avec d'autres musiciens. **Les répétitions ont lieu les samedis de 17h à 19h au pôle socioculturel Simone Veil.**

À bientôt !



Association du Hatha Yoga

L'association HATHA YOGA, outre les cours assurés le **mardi matin et le jeudi soir**, organise le **samedi 21 mars 2026** une journée découverte « TAI CHI ».

Le **Tai chi** se présente en tant que discipline de santé et outil de pratique quotidienne de **la Pleine Conscience**. Nous prenons doucement conscience de chaque partie du corps, de son axe central qui est notre colonne vertébrale, de sa racine qui est nos pieds, de la tête qui nous tire légèrement vers le ciel, de son centre énergétique qui est notre ventre, de ses différentes articulations qui nous donnent plus au moins de mobilité, de son rapport avec l'univers, entre le ciel et la terre... Ainsi vient l'union du corps et de l'esprit, de l'homme et l'univers.

Cette journée, ouverte à toutes et à tous se déroulera à la salle polyvalente de **AUMONTZEY** de 9h30 à 17h avec une professeure diplômée Yaping Jia.

Le repas sera pris en commun, tiré du sac.

Pour cette nouvelle « expérience » le nombre de participant(e)s étant limité, si vous êtes intéressé(e)s

par cette journée, vous pouvez me contacter au **07.82.70.85.20** avant le 21 février 2026. La participation est de 20 euros.



Si vous voulez découvrir cette pratique, nous vous invitons à une première séance de reconnaissance (sans engagement) et afin de planifier les futures séances de rentrée, nous vous demandons donc de nous contacter soit par mail à l'adresse suivante : **hathayoga@laposte.net** ou par téléphone **Catherine VOIRIN : 07.82.70.75.20** ou **Michèle BARADEL : 06.33.53.24.25.**

À bientôt, Namasté Catherine

Rives de la Vologne

Tournons-nous vers les Rives de la Vologne. Tout d'abord, nos meilleurs vœux à tous pour 2026, qui a redémarré avec **la fête de la bière le 1^{er} février** et qui s'annonçait prometteuse (2025 avait déjà connu une affluence record).

La chasse aux œufs en 2025, qui avait eu lieu à la demande de l'Azmontaine, dans le parc de l'Ehpad, s'est déroulée avec succès et nous sommes invités à renouveler cette action.

L'assemblée générale se déroulera encore au sein de la petite salle de la salle des fêtes, et sera suivie de notre repas annuel, préparé par un traiteur local. Ce moment convivial récompense le travail et l'implication de tous (bricoleurs, secrétariat, comptabilité, petites mains...)

En juin 2026, notre **marche populaire** fera son retour.

En 2025, nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir nos amis Allemands, à qui nous avons permis de se restaurer lors de la fête de la musique ; en bonne collaboration avec le Tennis, la Musique et Moustaches et Papouilles, qui ont pu bénéficier de nos chalets.

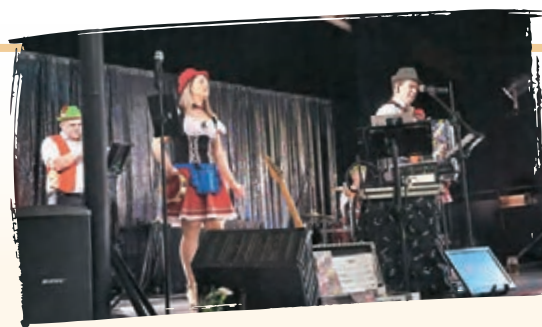
En juillet 2026, nous réfléchissons à proposer une fête un peu différente de la traditionnelle **Fête au village**.

Nous avons le projet de participer mi-août à un **Marché Nocturne Artisanal**, qui a connu un vif succès l'année passée, avec notre repas Vosgien.

Donc encore une année bien remplie à animer le village de Granges-Aumontzey, bien sûr avec le concours des élus, des services municipaux et du secrétariat, toujours à l'écoute de nos besoins.

Un grand merci à tous. Si vous avez du temps et l'envie d'œuvrer pour notre localité, vous êtes les bienvenus.

Colette Daeschler, Présidente.



Le TCL en plein développement

À l'instar du nouveau comité, le TCL fourmille d'idées pour créer de l'animation et de la bonne humeur autour du tennis. Et ça fonctionne plutôt bien ! La preuve avec une évolution des effectifs en 2024 dans tous les domaines.

Le nombre total de licenciés est ainsi passé de 169 à la fin de la saison 2024 à 177 actuellement. Cela inclut les compétiteurs, mais aussi les personnes qui souhaitent simplement « taper la balle », l'école de tennis qui initie de plus en plus d'enfants, ainsi que les licences scolaires, établies grâce au partenariat avec les enseignants dans le cadre du « tennis à l'école ».

Depuis le début de saison, le club essaie également de développer le pickleball. Cette activité en plein essor se joue sur un terrain réduit avec des raquettes dures, une balle percée et des règles simples.

Le pickleball est accessible à tous, quel que soit l'âge ou le niveau de forme physique. On peut dire que l'activité a beaucoup de succès, en témoignent les nombreuses personnes (jeunes et moins jeunes) qui l'ont testée, lors de la dernière animation réalisée par le club avant Noël. Une belle convivialité, de grands sourires, des

enfants qui ont pu jouer avec leurs parents, dans une ambiance musicale avec un DJ...

Tout cela faisait plaisir à voir et vient récompenser le comité du TCL, ses deux moniteurs ainsi que les bénévoles qui viennent donner un coup de main quand il le faut.

Ce beau développement du club, les différents bilans (sportif, moral et financier) ainsi que les perspectives à venir seront présentés lors de l'Assemblée générale du club qui aura lieu le **6 février 2026 à 18 h en mairie d'Aumontzey**.

À l'issue de cette réunion, les jeunes de l'école de tennis seront récompensés par des médailles et insignes en fonction de leur niveau.



La Maison Louise Seitz : les résidents racontent

Le 9 décembre 2025, les résidents de l'EHPAD de l'Accueil de la Vologne ont fait leurs cartons pour s'installer dans la toute nouvelle Maison Louise Seitz. Un déménagement important, attendu, parfois redouté... et forcément riche en émotions. Un mois plus tard, avec un peu de recul, ils racontent cette nouvelle étape de vie, entre souvenirs, adaptation et éclats de rire.

Quitter son chez-soi... parfois pour la deuxième fois

Avant même ce déménagement, tous avaient déjà vécu une grande étape : quitter son chez soi pour entrer en maison de retraite. Alors, refaire des cartons une nouvelle fois, ce n'était pas rien.

Mme S : « J'avais juré que je ne referais plus jamais de cartons... Bon, j'ai menti. »

Changer de lieu de vie, c'est changer d'habitudes, de vues par la fenêtre, de petits repères du quotidien. Et ça prend du temps.

Mr S : « Là-bas, je connaissais chaque couloir. Ici, au début, je tournais un peu en rond... *Bon vous allez me dire ça fait mon sport !* »

Le jour J : une organisation bien huilée... et très colorée

Le 9 décembre, le déménagement a été mené avec une organisation précise. Sur chaque service, une équipe a été constituée, composée de membres du personnel, des familles et de bénévoles. À la tête de chaque groupe, un chef d'équipe coordonnait le déménagement de l'ensemble du service, soit une quinzaine de chambres.

Chaque membre du personnel avait la responsabilité de plusieurs résidents, généralement trois ou quatre, afin de préparer les cartons, veiller aux affaires personnelles et accompagner chacun dans cette étape importante.



Mme L : « On voyait bien que tout était organisé. Il y avait un chef d'équipe, et chacun savait exactement ce qu'il avait à faire. »

Pour faciliter le repérage et la coordination, les équipes portaient des t-shirts de couleur, ce qui a marqué les résidents.

« Les équipes étaient toutes en t-shirts de couleur (équipe verte, orange, violette...). Franchement, ça faisait un peu penser à une émission de télévision. Moi, ça m'a bien fait rire. » *Mme R*

Cette organisation, mêlant personnel, bénévoles et famille, a permis de déménager chaque service de manière structurée, tout en rassurant les résidents, entourés de visages connus et attentifs.

Mme D : « Il en a fallu de la patience, surtout quand on leur reposait la même question pour la troisième fois. »

Le déménagement a débuté à 10 heures. À midi, les 74 résidents étaient installés dans le nouvel établissement. Un moment important a alors été partagé : le repas. Résidents, personnels, bénévoles et familles ont mangé ensemble, un peu partout, là où c'était possible, dans cette maison encore en train de prendre forme.

« On a mangé ensemble, simplement, ça a rechargé les batteries. » *Josiane bénévole*

Dès 14 heures, les cartons ont commencé à être sortis et chacun s'est installé tranquillement dans sa chambre, prenant peu à peu possession de ce nouvel espace. Une journée dense, mais vécue collectivement, dans un esprit de solidarité et de bienveillance.

Et maintenant, on déballe...et on chante

En effet, malgré les cartons encore présents et les repères pas tout à fait en place, une chose était claire : la vie et les animations n'allaient pas s'arrêter à un déménagement.

Dès le 10 décembre, soit le lendemain seulement après l'installation, la salle d'animation accueillait déjà la chorale L'Île aux chansons et bien entendu, le père Noël. Et ce n'était pas rien :



Mme F : « moh...il y avait du monde ! Elle est grande la chorale de Granges et ils nous ont offert un très beau concert, il y avait des chants de Noël et il y avait des enfants. C'était super ! »

Chanter, se retrouver, partager : même dans un lieu encore en rodage, ces moments ont permis de recréer du lien.

Et comme si cela ne suffisait pas, la vie a repris très vite : Dès le dimanche 14 décembre à 10 heures 30, nous recevions l'Harmonie municipale Les Gens d'Air, pour un concert dans la salle d'animation. Un nouveau moment fort, très suivi, qui a réuni résidents, familles et visiteurs.

Le mercredi 17 décembre, on remettait le couvert avec un autre spectacle choral. Cette fois-ci, c'était un conte musical présenté par les enfants de l'École de musique de Gérardmer Hautes Vosges. Des chants de Noël, des regards émerveillés, et toujours cette même impression : la salle était pleine, chaleureuse, vivante.

« Et c'était très bien ça m'a plu et ça a plu à beaucoup de gens, d'après les réflexions qu'ils ont faites j'ai vu que tout le monde était content ! » *Mme L*

Sans oublier les temps plus traditionnels mais tout aussi importants :

La messe de Noël, célébrée le 24 décembre par l'abbé François VUILLEMIN, et le marché de Noël, organisé entre

le 15 et le 24 décembre, qui a animé la maison pendant plusieurs jours. Sans oublier le bal du 31 décembre avec notre Stéphane et son accordéon.

À chaque rendez-vous, le constat était le même : il y avait du monde. À chaque fois, la nouvelle salle d'animation affichait complet. On a chanté Noël, on a admiré les enfants, on s'est laissés porter par l'ambiance, ensemble.

« On n'a pas eu le temps de s'ennuyer... et c'est tant mieux ! » *Mme L*

Ces moments partagés ont largement contribué à apprivoiser les lieux et à redonner rapidement un rythme, une chaleur et une vie à cette nouvelle maison. Et surtout, ont confirmé que même dans un lieu où l'on cherche encore à trouver ses repères, la musique, les rencontres et les émotions trouvent toujours leur place.

Une maison neuve... et quelques "couacs"

« Toujours...mais c'est normal » *Mme L*

La Maison Louise Seitz est grande, moderne, lumineuse, parfois impressionnante. Forcément, il a fallu apprendre à l'apprivoiser. Chercher un ascenseur, se tromper d'étage, ne plus savoir par où passer... Les premiers jours ont été ponctués de petits "couacs".

« Je me suis perdue une fois... Bon, peut-être deux. Maintenant, je dis que je faisais une visite guidée. » *Mme R*

Avec humour et patience, chacun a peu à peu trouvé ses marques.

Le rôle essentiel du personnel

Pendant cette période de transition, les équipes ont été au cœur du déménagement et de l'installation. Présentes et attentives, elles ont accompagné les résidents tout en continuant à assurer leurs missions, malgré des pratiques professionnelles également chamboulées.

Que ce soit le personnel de la cuisine, de la lingerie, de l'administratif, les aides-soignantes, les infirmières, les ASH ou les animatrices, chacun a dû s'adapter rapidement à cette nouvelle organisation.





Malgré ces changements et ces bouleversements, elles ont souvent mis leurs propres difficultés de côté pour continuer à s'occuper de nous, proposer des activités, maintenir des repères et faire vivre la maison. « On voyait bien qu'elles faisaient tout pour que tout se passe bien, même avec tout ce remue-ménage. » *Mme C*

Un mois après : doucement, se sentir chez soi

Aujourd'hui, les habitudes reviennent. Les activités rythment les journées, les rencontres se multiplient et les repères se construisent peu à peu. On essaye, on tâtonne, on teste. Une activité dans le petit salon ? Finalement, c'est un peu juste. Alors on se retrouve dans la salle à manger, pour ne pas toujours être dans la salle d'animation, au rez-de-chaussée. On ajuste, on s'adapte, on va vers les uns, puis vers les autres. Et petit à petit, on y arrive.

« C'est vrai, avec un peu de volonté on y arrive toujours »
Mme L

Par exemple, le mardi, c'est place au bricolage dans la salle à manger du premier étage. On se retrouve pour tricoter, discuter, écouter les blagues de Madame B

« C'est une grand-mère qui se plaint à sa copine : J'ai fait un chèque à mon petit-fils pour ses étrennes et il n'est pas venu me dire merci... Ah mais tu n'as qu'à faire comme moi... Moi aussi je lui fais un chèque mais... Je ne le signe pas ! » On rit, on prend le temps. Parfois, on lève les yeux et, par la fenêtre, on aperçoit des chevreuils dans la neige. « Là, on se dit qu'on est bien. Ça met du baume au cœur » *Mme L*

Ces moments simples du quotidien participent à faire de cette nouvelle maison un lieu que l'on apprivoise, jour après jour.

Mme F « Ce n'est pas encore exactement comme avant... Mais on commence à dire "chez nous". Tout doucement on y arrive ».

Une maison ouverte, avant tout

Au-delà du changement de bâtiment, notre maison se veut avant tout un lieu de vie ouvert sur l'extérieur. Que ce soit hier à l'Accueil de la Vologne ou aujourd'hui à la Maison Louise Seitz, l'objectif reste le même : Être une maison où l'on ne vient pas seulement pour être en EHPAD, mais pour partager du temps.

Certains résidents aiment jouer aux cartes... Un peu trop même... Tous les jours, d'autres participent aux animations, chantent, bricolent ou discutent simplement autour d'un café. Ces moments peuvent aussi concerner des personnes extérieures, parfois isolées, qui souhaitent rencontrer, échanger et créer du lien.

Alors, si on ne s'appelle plus l'Accueil de la Vologne, le mot "accueil" reste notre leitmotiv. On ne vous promet pas de dérouler le tapis rouge, mais on fera tout pour vous accueillir au mieux, avec le sourire, la bienveillance... Sans oublier notre humour légendaire, n'est ce pas Mme B !



Portrait d'ici : Yanis Arnould

À 20 ans, déjà une solide expérience professionnelle

Yanis Arnould, c'est l'histoire d'une passion transmise de père en fils. Du grand-père électricien au père agent chez Enedis, ce Vosgien de 20 ans baigne dans ce métier depuis toujours. Domicilié à Granges-Aumontzey, il s'est distingué lors des WorldSkills 2025. Retour sur son parcours.



WorldSkills : une première expérience concluante

Ses classes de 6^e et 5^e, il les a suivies au collège de Granges-Aumontzey. À la fermeture de celui-ci, il a rejoint ses amis au collège de Bruyères. Titulaire du CAP Électricien – obtenu avec la mention Bien – au BTP CFA d'Arches, ses compétences techniques et sa rapidité d'exécution sont rapidement remarquées par son formateur. Celui-ci lui propose alors de s'inscrire à la compétition WorldSkills. L'organisme de formation lui fournit gratuitement tout le matériel nécessaire pour s'entraîner.

Une soixantaine de métiers y sont représentés, répartis en différentes catégories (arts, numérique, construction, hôtellerie-restauration, industrie, mobilité, saveurs, proximité, végétal). Aucune condition de diplôme n'est requise, l'inscription est gratuite, mais il faut avoir moins de 23 ans pour concourir au niveau national. L'association WorldSkills, qui se présente comme « un mouvement au service de la jeunesse et de la fierté des métiers », bénéficie aussi du soutien de financeurs privés, comme Legrand, Siemens et Bosch pour la sélection Électricité. Les candidats repartent d'ailleurs avec le matériel qui leur a été fourni pour la compétition.

En 2023, Yanis Arnould passe d'abord les sélections régionales, où il remporte la médaille d'or, ce qui lui permet de participer à la compétition nationale à Lyon. Il en ressortira 7^{ème}.

Une préparation renforcée pour l'édition 2025

Encouragé par cette réussite, le jeune diplômé choisit de poursuivre ses études en préparant un Brevet Professionnel d'Électricien – qu'il obtiendra avec la mention Très Bien – au BTP CFA Marne à Reims. L'établissement propose en effet des formations en programmation électrique, avec un professeur dédié, un atout pour retenter le concours en 2025.

C'est en dehors de ses heures de travail qu'il s'entraîne. Pendant les vacances scolaires, l'établissement met à sa disposition une salle de cours et un formateur. Un ancien concurrent (devenu juré) et un ancien juré l'accompagnent également dans la préparation de cette épreuve.

Cette fois-ci, les candidats sont plus nombreux. Il doit passer les présélections à Reims, puis la sélection régionale à Metz, où il remporte à nouveau la médaille d'or. Une seule personne par région est qualifiée pour le concours national à Marseille. Ils étaient 18 cette année.

Le BTP CFA accompagne les lauréats régionaux inscrits dans ses formations en leur proposant d'intégrer, sur

deux sessions de trois jours, son Campus Pro Elec du Sully à La Roche-sur-Yon (85). L'objectif : travailler sur le sujet et rencontrer les autres « adversaires ».

À la question « En quoi consiste le concours exactement ? », il répond : « qu'il s'agit de réaliser une maquette électrique, avec la mise en place de tableaux, goulottes et tubes, sur deux panneaux d'environ 1 m x 2 m. Ensuite, il faut réaliser l'installation électrique complète. Ce sont des installations techniques, assez éloignées de ce que nous faisons au quotidien en entreprise. » Il ajoute : « L'épreuve est ouverte aux visiteurs et se déroule sur deux jours et demi. Les deux premiers jours sont consacrés à la pose et au câblage, et le dernier jour, nous devons réaliser une programmation sur deux systèmes différents : programmation d'automate de contrôle industriel et domotique. Mon patron actuel a même fait le déplacement pour me voir concourir à Marseille ! »

D'après les jurés, départager les six derniers était un vrai défi. C'est finalement un logiciel qui détermine les notes finales, sur un total de 800 points. Le 1^{er} obtient 727 points, les 2^e ex-aequo 720 points, le 4^e 717 points, et Yanis Arnould termine 5^e avec 715 points. Autant dire que la compétition s'est jouée à un fil ! Il repart tout de même avec la médaille d'excellence, décernée à tous les participants ayant obtenu plus de 700 points.

Les trois premiers n'en ont pas terminé : ils doivent encore passer une dernière épreuve de sélection, à huis clos, pour déterminer le représentant de l'équipe de France en compétition européenne. Une dernière compétition mondiale aura lieu à Shanghai.

Yanis Arnould se déclare fier de son parcours, même s'il est un peu déçu de ne pas être monté sur le podium. Pour lui, ce fut « une expérience enrichissante et passionnante à vivre ».

À 20 ans, déjà une solide expérience professionnelle

À seulement 20 ans, il compte déjà plus de quatre années d'expérience professionnelle. Trois années passées dans une entreprise locale spécialisée dans l'installation de chauffage et de pompes à chaleur (désormais liquidée), et depuis plus d'un an, apprenti puis salarié de l'entreprise Jeandel Électricité, située à Circourt (entre Épinal et Mirecourt). L'électricien s'y épanouit, car il « touche à tout » : du neuf à la rénovation dans le résidentiel, en passant par le tertiaire et même l'agricole (installations ou modernisations de nouveaux bâtiments, robots de traite, etc.). Il a récemment obtenu son Caces Nacelle et, à terme, il envisage même de créer sa propre entreprise.

ÉTAT CIVIL

Période du 1^{er} septembre 2025 au 31 décembre 2025

7 NAISSANCES

• Oscar, Jean-Charles GETTLIFFE

né le 26 août 2025 à Epinal de Anthony GETTLIFFE et de Rosaria BECH

28 rue de Lattre de Tassigny

(accord donné après clôture du précédent Vologne infos)

• 6 naissances (ne désirant pas paraître dans le Vologne infos)



2 MARIAGES (ne désirant pas paraître dans la presse)

• 13 septembre 2025 et 29 novembre 2025



DÉCÈS

10 décès dans la commune

- 22 septembre 2025 : **Marie-Louise HABERMACHER** veuve LENHARD – 89 ans
- 23 septembre 2025 : **Marie, Madeleine, Claire VICHARD** veuve PATERNOSTER – 93 ans
- 08 octobre 2025 : **Eliane, Lucienne HIVY** veuve DELAPORTE – 91 ans
- 10 octobre 2025 : **Yvonne, Claudine ARNOULD** veuve DURAND – 96 ans
- 12 octobre 2025 : **Henriette, Marie, Louise MICHEL** veuve HERQUEL – 96 ans
- 17 octobre 2025 : **Renée, Marie, Antoinette VILLAUMÉ** veuve BOQUEL – 98 ans
- 24 octobre 2025 : **Georges, Robert CREUSOT** – 95 ans
- 12 décembre 2025 : **Jeanne, Marie, Madeleine ANTOINE** veuve CLAIR – 93 ans
- 21 décembre 2025 : **Andréa CASTAGNE** veuve MICLO – 103 ans
- 24 décembre 2025 : **Ginette, Raymonde MARTIN** veuve GAUDEL – 94 ans



5 décès à l'extérieur

- 07 octobre 2025 : **Carole, Michèle, Claudette PINGUET** épouse CUNIN – 61 ans
- 07 octobre 2025 : **Odile, Marie, Thérèse MAROTEL** veuve BERNARD – 98 ans
- 23 octobre 2025 : **Rosette ESMILLER** veuve RIGHINI – 86 ans
- 26 octobre 2025 : **Kenan ÇELIK** – 85 ans
- 04 décembre 2025 : **Serge, Gilbert CASTAGNE** – 89 ans

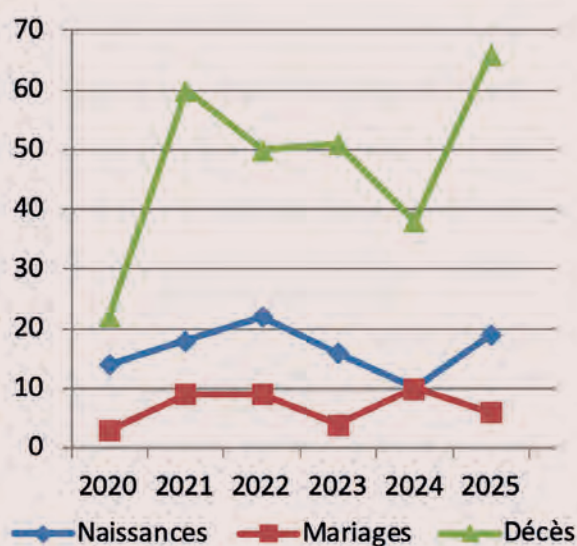
Courbe des naissances, mariages et décès des quatre dernières années

L'état-civil permet d'observer l'évolution démographique de la Commune.

Si le nombre de naissances a diminué en 2023 (16) et 2024 (10), nous avons en 2025, 19 naissances soit 90% de plus qu'en 2024 ce qui n'est pas négligeable pour le maintien de nos écoles.

Le nombre de mariages reste stable, la moyenne de 2020 à 2025 étant de 6,8. En 2025 nous avons célébré 6 mariages.

Après une forte baisse des décès en 2024 (38), nous constatons une forte augmentation de ceux-ci en 2025 (66), soit 73 % de plus que l'année précédente. Sur 66 décès, 39 concernent des personnes de plus de 80 ans à savoir : 17 personnes âgées de 80 à 89 ans, 21 personnes de 90 à 99 ans et 1 personne âgée de 100 ans.



Une fée qui se mêle de géologie

Cela semble peu banal.

Que vient faire une fée dans ce domaine ardu et...
Froid comme la roche ?

Plusieurs versions de l'histoire de cette fée existent. Toutes tournent autour de personnages dont les Vosgiens connaissent tous les traits de leur personnalité. La fée Polybotte en premier. Elle s'est peut-être nommée « Polybelle », mais il y a sans doute bien longtemps car elle est devenue plus que vilaine et le portrait qui en est fait n'est guère avantageux pour elle. À Granges, a vécu il y a très longtemps, une dame que l'on nommait « la belle de loin ». Tout un programme. Polybotte ? C'était bien pire !!! Mais si l'on s'interroge sur la fin de son nom, on commence à deviner une partie de sa personnalité. « Botte », en langage populaire s'applique à ce qui plaît. Et dès lors que l'on envisage ce qui peut arriver lorsqu'une dame a comme surnom un tel vocable, celui-ci peut se traduire : « la dame qui trouve plaisantes beaucoup de personnes... » Beaucoup de chevaliers servants, en l'occurrence !

Elle vivait dans la forêt de Nayemont et le relief connu ici comme « la tête de Nayemont » nous rend ce personnage très proche. En sortant de notre village en prenant la route de Corcieux, le relief en forme de trapèze qui barre la vallée, c'est là. Tout calme semble-t-il.

Mais si l'on gravit cette « tête », on ne peut qu'être surpris. Là se trouvent des roches, des amas informes de roches, comme si un bombardement avait démolé une énorme construction. Gagné ! C'est bien de cela qu'il s'agit : le château de la fée Polybotte. Et tous les rochers que l'on aperçoit en empruntant la vallée de la Vologne (la « Colline » depuis le Kertoff, sont, à en croire les récits qui mettent en scène Polybotte le résultat d'une **COLÈRE ÉNORME** de la fée). Que s'est-il donc passé ?



Source : www.lemanoiruxlegendes.com/

Tout d'abord, les récits concernant la fée et ses actes, varient tout simplement par le fait qu'ils sont des épisodes transmis par voie orale lors des « couarôges » où l'on adapte ce qui se dit à l'environnement, au lieu de vie et aux incidents dans le quotidien des auditrices - majoritaires lors de ces réunions - aux personnes qui participent à ces rassemblements, et également à d'éventuels « rêves » de personnes, désirant embellir leur quotidien en évoquant tout ce qui manque à chacune (belles robes, repas plantureux et délicats...).

Toutefois, tentons d'y voir un peu clair dans cette aventure qui n'a de géologique que les effets qu'elle a pu avoir.

Il est question d'une chasse dans la forêt de Nayemont. Le chasseur, c'est Hugon. Il est accompagné de Renaud, son page. Dans certains récits, ce page n'apparaît que le lendemain du jour néfaste qui est au cœur du récit. Tout va mal lors de cette chasse. On apprend qu'il s'agit d'une



chasse à l'ours. Cet animal a disparu de nos contrées au XVIIIème siècle. Le cheval du chevalier Hugon s'est fracturé une patte en parcourant la forêt. Le soir tombe et le chevalier est fatigué. Il s'est égaré et cherche son chemin lorsqu'il voit une grande construction. Le salut !!! Le salut ??? Il frappe à la porte de ce qui lui semble être un château. On lui ouvre. Il entre, ébloui par un luxe qu'aucun humain ne saurait approcher. Une table est dressée. Deux couverts et une vaisselle digne de celle des rois. Et puis une dame, parée de mille atours, mais dont le visage est dissimulé par de nombreux bijoux. Le lecteur saura que le visage de la si belle dame est horriblement déformé, laid comme il n'est pas possible. Le lecteur apprendra également que cette infirmité ne sera résolue que lorsque la dame, la fée Polybotte aura séduit un humain. Nous y voilà ! La soirée va être consacrée à un repas fin et pantagruélique, avec un service de petits nains et autres gnomes tels qu'on en rencontre dans bien des contes...

Et l'hôtesse sait faire parler son hôte. Catastrophe ! Celui-ci narre qu'il est fiancé, que le mariage est proche et qu'il ne peut accéder à la demande, de plus en plus pressée et de moins en moins dissimulée de la part de la fée, de partager son lit. Finalement, le chevalier est chassé du château. L'une des versions du texte dit qu'il est changé en bloc de glace dès sa sortie (glace qui sera brisée par Évelyne, la fiancée lorsque ce personnage entrera dans l'histoire, partie à la recherche de SON fiancé). Une autre version dit que la fée, très en colère devant son échec, précipitera Hugon dans la glacière de la « Fente du Kertoff » en hurlant : « Puisque tu as le cœur de glace c'est le seul endroit où tu puisses aller ! ». Pour compléter le côté « géologique » de l'histoire, la glacière du Kertoff, originaire du verrou du relief glaciaire, existe bien. Lors du développement du tourisme, au XIXème siècle, les restaurateurs de Gérardmer y mettaient leurs vins au frais. Et tous les rochers qui tapissent les versants de la vallée ne sont que les pierres de construction du château de la fée.

Et le page Renaud ? La colère de Polybotte fit qu'elle l'envoya violemment au loin, là où se dresse aujourd'hui la Roche du Page... Na !!!

AGENDA DES MANIFESTATIONS

1er Semestre 2026

Janvier

Vendredi 9

Voeux du Maire à la
Salle des Fêtes

Mercredi 14

Voeux du Maire à l'Ehpad
& Goûter du CCAS

Dimanche 18

Assemblée Générale Granges
Rando

Avril

Samedi 04

Concert Anim'GA

Samedi 11

Concert de Printemps de
l'Harmonie municipale
Les Gens d'Air

Samedi 18

Concours de fléchettes

Samedi 25

Chasse aux oeufs

Dimanche 26

Cérémonie patriotique

Février

Dimanche 01

Fête de la bière

Mercredi 04

Quiz piano école musique

Vendredi 06

Assemblée Générale Tennis

Samedi 07

Repas dansant FC Granges

Jeudi 12

Atelier Code de la Route

Samedi 14

Assemblée Générale Départe-
mentale Fédération Française
de Randonnée Pédestre

Samedi 21

Théâtre + repas

Dimanche 22

Théâtre

Lundi 23

Don du sang

Vendredi 27 & Samedi 28

Théâtre + repas

Mai

Mardi 05

Stage de peinture

Mercredi 06

Stage de peinture

Vendredi 08

Cérémonie patriotique

Du 20 au 27

Exposition salle des fêtes

Samedi 23

Lavage de voiture

Tournoi de basket

Dimanche 24

Tournoi de basket

Vendredi 29

Don du sang

Samedi 30

Compétition nationale pêche

Dimanche 31

Compétition nationale pêche
Fête de la pêche

Mars

Dimanche 01

Théâtre

Mardi 03

Animation Carnaval à l'école

Mercredi 04

Animation musicale de l'école
de musique

Dimanche 08

Loto

Mercredi 11

Audition guitare & percussions

Dimanche 15

Élections municipales

Samedi 21

Découverte du Tai-Chi par
Hatha Yoga

Dimanche 22

Élections municipales

Juin

Dimanche 07

Vide grenier

Marche populaire

Lundi 08

Cérémonie patriotique

Samedi 13

Tournoi de foot

Mercredi 18

Cérémonie patriotique

Sem. 25 :

« Semaine des arts »

- Théâtre
- Arts plastiques
- Chorale Île aux chansons
- Harmonie Les Gens d'Air
- et autres surprises...

Samedi 20

Spectacle musical &
Kermesse de l'école

Vendredi 26

Concours de pétanque

Cet été,
retrouvez nos incontournables
**Marchés Nocturnes
Artisanaux !**
Tous les **mercredis soirs**,
du **15 Juillet au 19 Août**.

Suivez nos réseaux
pour plus de détails
sur ces manifestations :



[granges-aumontzey.fr](https://www.granges-aumontzey.fr)

Mairie de Granges-Aumontzey

Tél : 03 29 51 41 09

mairie@granges-aumontzey.fr

* Sous réserve de
changements

Dernière mise à
jour : 10/02/2026